

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 102

MONTREAL, LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI 1998

6 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

Victoriaville fait place à la musique actuelle,
page B 1



LIVRES

Quand les auteurs des grands jouent dans la cour des tout-petits, page D 1

FORMES

Trois aménagements qui réconcilient le construit et le naturel, page D 12

LES ACTUALITÉS

Viagra: le point sur la pilule la plus courue en Amérique, page A 4



PERSPECTIVES

Les poilus de 68

Joyeux anniversaire! Après le «J'accuse» de Zola, la naissance de Clovis, l'édit de Nantes et l'abolition de l'esclavage, voilà Mai 68 soumis aux règles de la commémoration officielle. De l'anniversaire de Jeanne d'Arc à celui des barricades: même ennemi, même combat! L'opération «Je me souviens de 68» n'échappe pas aux règles du genre.

La France n'est jamais en reste pour les commémorations officielles. Victoires, défaites, naissances, morts, mariages, sans oublier quelques faits divers, tout est sujet à commémoration, pourvu que l'événement permette de monter sur une estrade, de hisser un drapeau (rouge ou tricolore) et de prononcer un discours.

Du débarquement de Normandie à la défaite de Verdun, de l'anniversaire de Jeanne d'Arc à celui de François Mitterrand, en passant par les manifestes de Zola et l'abolition de l'esclavage, rien n'échappe à la rage commémorative qui semble parfois devenue comme une manière de regarder passer le temps, confortablement installé au balcon de l'histoire.

Votre vie manque de piment? Pas grave! Il y a certainement aujourd'hui un petit anniversaire à célébrer, une commémoration à souligner, un événement à rappeler, une date oubliée à tirer des catacombes, un souvenir à restaurer.

Bien sûr, les bi, les tri ou les quadri-centenaires sont toujours préférables. Mais, à défaut, on se contentera d'un 25° ou d'un 50°. Les multiples de dix font aussi l'affaire. En période de disette, on peut même rappeler le 27° ou 11° printemps d'un sombre événement qui s'est déroulé dans une ville de province. Mais il ne faut pas en abuser. Tout est affaire de décors, disait l'autre.

Pour ce qu'il en reste. Une étudiante française de première année du secondaire, pleine d'enthousiasme, racontait récemment à son professeur qu'on faisait cette année l'abolition de l'esclavage: une affreuse habitude qui consistait à traiter son prochain comme du bétail — bravo! — mais qui avait heureusement été abolie par... Lionel Jospin.

Il faut le dire. Les témoignages lancinants sur les vétérans de 1968 ressemblent parfois à cela. On pourrait les confondre avec ceux tout aussi larmoyants des anciens de 1914 ou des grognards de Napoléon.

Pas une télévision qui n'ait son flash-souvenir avec Dany le Rouge — et qui n'en profite évidemment pour faire une longue parenthèse sur son mariage récent (vous ne saviez pas que Cohn-Bendit s'était marié?). Pas un magazine qui ne publie de supplément couleur expliquant en long et en large, avec photos à l'appui, les mille et une façons de lancer un pavé sans se l'envoyer sur le crâne. Pas un quotidien qui ne réprime sous forme de cahier spécial illustré ses faits divers d'il y a 30 ans, agrémentés de gros plans de barricades enfumées et de manifestants voilés.

«J'ai fait 68», serine une voix, pas encore chevrotante, mais pas loin. C'est le poilu de 68! Au début de la cinquantaine, il a fait la guerre, la vraie, celle des barricades. Au fait, qu'a-t-il combattu? L'esprit bourgeois, les anciennes habitudes, l'autoritarisme ou l'impérialisme yankee? C'est au choix. Avec Mai 68, on peut choisir son ennemi.

Chacun sa manière. La révolution culturelle des années 60 pouvait-elle pénétrer en France autrement qu'en catastrophe? Probablement pas. Ce que les Américains avaient lentement découvert avec Jack Kerouac dans les années 50, le soulèvement de Berkeley en 1964 et Jim Morrison, ce que les Québécois avaient commencé à goûter dès *Refus global*, la Révolution tranquille, Expo 67, les grèves étudiantes et *L'Ostidshow*, les Français se le firent pêter en pleine gueule en 40 jours de happening collectif.

La révolution n'était plus à l'ordre du jour. Peu importe, Mai 68 en emprunta la forme et le scénario, la manif étant toujours en France ce que la danse carrée fut à une autre époque au Québec. Peu violent (on compte tout de même deux morts), le soulèvement sera en quelque sorte une parodie de révolution. C'est néanmoins par cette porte que s'engouffrait soudain la liberté qui soufflait déjà sur l'Amérique. Que naissait une société civile loin des appareils d'Etat et de l'omniprésent Parti communiste.

Il faut dire qu'on trouve encore en France d'innombrables ringards incapables de comprendre ce que représenta Mai 68. Les anciens gaullistes qui avaient remonté à l'époque les Champs-Élysées derrière André Malraux (ils étaient 300 000!) n'ont souvent pas reconnu ce que l'histoire a plébiscité. Dans les vieux pays, les querelles peuvent être longues.

N'empêche que sous les lambris et les paillettes des commémorations officielles, quelques vieux soixante-huitards plus intéressés à regarder au-dessus de leur épaule que devant eux ressemblent aujourd'hui à s'y méprendre à ces empêcheurs de danser en rond.

«L'imagination au pouvoir», scandaient les insurgés de Mai.



Refus global

Il y a 50 ans, ce manifeste ouvrait la voie à la Révolution tranquille. Aujourd'hui, Le Devoir vous offre un cahier double très spécial.



MAURICE PERRON (EN PROCESSUS D'ACQUISITION PAR LE MUSÉE DU QUÉBEC)

Non, cette photo n'a pas été prise lors du dernier festival de nouvelle danse! Elle date de 1948, l'année de *Refus global*, et on y voit la danseuse Françoise Sullivan, signataire du manifeste, interprétant sa chorégraphie *Black and Tan*. Le costume est de Jean-Paul Mousseau, lui aussi signataire.

Il y a 50 ans, la bombe

Dans l'histoire culturelle québécoise, il y a un avant et un après-*Refus global*. Ce texte a germé dans une époque révolue, lointaine, dont les plus jeunes ont énormément de difficulté à humer l'atmosphère. Mais en refusant l'oppression de tous les magistères et en lançant un vibrant appel à la liberté de croire et de créer, le manifeste a participé à l'émergence d'un nouveau pluralisme idéologique et esthétique qui façonne encore et toujours le Québec.

Pour célébrer cet événement charnière, pour rendre hommage à ce geste fondateur, *Le Devoir* publie aujourd'hui un double cahier très spécial. Les textes permettent de situer la publication du manifeste dans son contexte social, politique et culturel mais aussi d'interroger l'ensemble de l'héritage automatiste. Le cahier est enrichi de nombreuses photographies et de reproductions d'œuvres. Une réédition du manifeste paru le 9 août 1948 ouvre l'ensemble.

Ce jour-là se libère une importante réserve

d'énergie critique accumulée depuis des années. Paul Emile Borduas, formé par le vieux maître Ozias Leduc, enseigne à l'École du meuble de Montréal depuis 1937. Impliqué dans la fondation de la Contemporary Art Society, il attire autour de lui plusieurs jeunes artistes du Québec, dont Pierre et Claude Gauvreau, Fernand Leduc et Françoise Sullivan, Jean-Paul Mousseau et Marcelle Ferron. Le groupe des automatistes organise sa première exposition en 1946.

L'idée de lancer un manifeste apparaît vers la fin 1947. Borduas termine la rédaction d'une première version en février 1948. L'ouvrage paraît en août 1948, aux éditions Mithra-Mythe, de Saint-Hilaire. Il est signé par Borduas et quinze autres personnes. Le tirage de 400 exemplaires est déposé dans quelques librairies montréalaises. La presse de l'époque s'empare vite de l'affaire. Le 4 septembre, Borduas est congédié de son poste de professeur d'art à l'École du meuble. La bombe a produit son effet...

24 pages de *Refus global*, cahier E

Le bonheur retrouvé

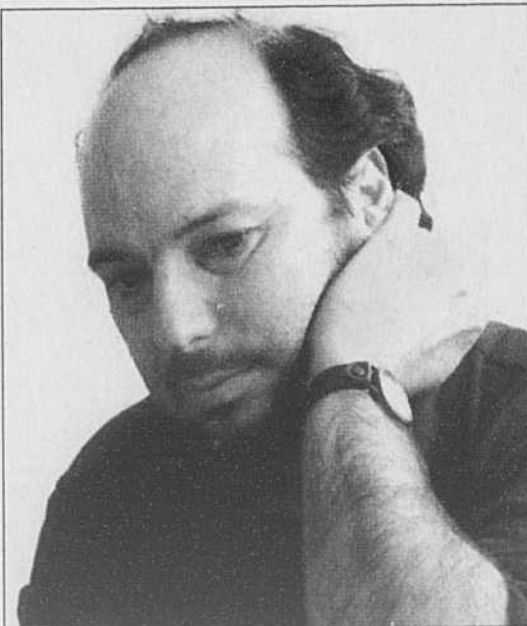
Revenu du retour de Beau Dommage comme on revient de guerre, Michel Rivard recolle les morceaux de sa vie civile et signe l'album le plus émouvant de sa carrière solo

SYLVAIN CORMIER

«C'est un homme heureux et soulagé qui présente cet album-là», lâche l'homme heureux et soulagé de l'autre côté du grand bureau de direction. Le temps de causer un peu de *Maudit bonheur*, le nouvel album en question, nous occupons en effet le bureau de Michel Bélanger, patron d'Audiogram, la compagnie de disques de l'homme heureux et soulagé. Michel Rivard arbore à ces mots le drôle de sourire un peu croche que vous et moi lui connaissons depuis son p'tit rôle dans *Rue des Pignons*, à la fois porteur d'affabilité et de douce ironie. «Je vais

bien, la santé est bonne, j'aime ma femme, j'aime mes enfants et j'aime mon album...», résume-t-il.

Le constat n'est absolument pas banal. Si Rivard s'avoue à la fois heureux et soulagé, c'est qu'il revient de loin. Pas exactement de l'enfer, ni du front, mais certainement du bout de la nuit. «Il y a une traversée qui s'est effectuée, que l'album reflète», reconnaît-il en toute pudeur. Précisons: Rivard, pour dire les choses plus crûment, a vécu au milieu des années 90 une sorte de cancer. Nommément, le retour de Beau Dommage. Un retour tellement prolongé qu'on a tous fini par en revenir. Lui le premier. «C'est une parenthèse qui nous a un peu échappé des mains,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Après la tournée de *Beau Dommage*, Michel Rivard a voulu revenir à l'intime, à l'essentiel.

VOIR PAGE A 12: MICHEL RIVARD

VOIR PAGE A 12: VERGLAS

Sondage

Les Québécois veulent s'ouvrir à l'Amérique

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

Dix ans après l'élection fédérale consacrant la victoire du libre-échange avec les États-Unis et à quelques jours de la Mission Québec qu'entreprendront le premier ministre Lucien Bouchard et une trentaine de gens d'affaires dans quatre grandes villes américaines, les Québécois se montrent toujours peu enclins au protectionnisme. Et ils manifestent une confiance somme toute débordante face à l'intégration continentale des Amériques.

Ce sont là deux des faits saillants d'une grande enquête sur l'américanité des Québécois, effectuée à l'été 1997 par la firme Impact Recherche, de Québec, pour le compte du Groupe de recherche sur l'américanité (GRAM), constitué de professeurs de diverses institutions québécoises comme l'INRS, l'université Concordia et l'UQAM, mais aussi de chercheurs américains de la State University of New York à Plattsburgh.

Guy Lachapelle, politologue de l'université Concordia et porte-parole du GRAM, affirme qu'il s'attendait à ce que les Québécois apparaissent «beaucoup plus frileux». Or il faut croire que les États-Unis exercent toujours, sur le plan économique, l'attrait de la prospérité. 62 % des répondants disent avoir l'impression que l'entente de libre-échange a été «très» ou «plutôt» favorable au développement économique du Québec et une majorité (57 %) souhaite que l'on continue au même rythme «le mouvement vers une plus grande intégration nord-américaine». 21 % des Québécois

VOIR PAGE A 12: AMÉRIQUE

■ L'âme américaine des Québécois, page A 4
■ Un supplément spécial ACFAS, cahier F

MÉTÉO



Montréal	Québec
Nuageux avec éclaircies.	Nuageux avec éclaircies.
Averses.	Max: 16 Min: 8
Max: 20 Min: 12	Détails, page C 9

INDEX

Agenda..... B 11	Livres..... D 1
Annonces..... C 10	Le monde..... A 8
Les Arts..... B 1	Les sports..... C 12
Avis publics..... C 5	Montréal..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés..... C 9
Editorial..... A 10	Politique..... A 6

www.ledevoir.com

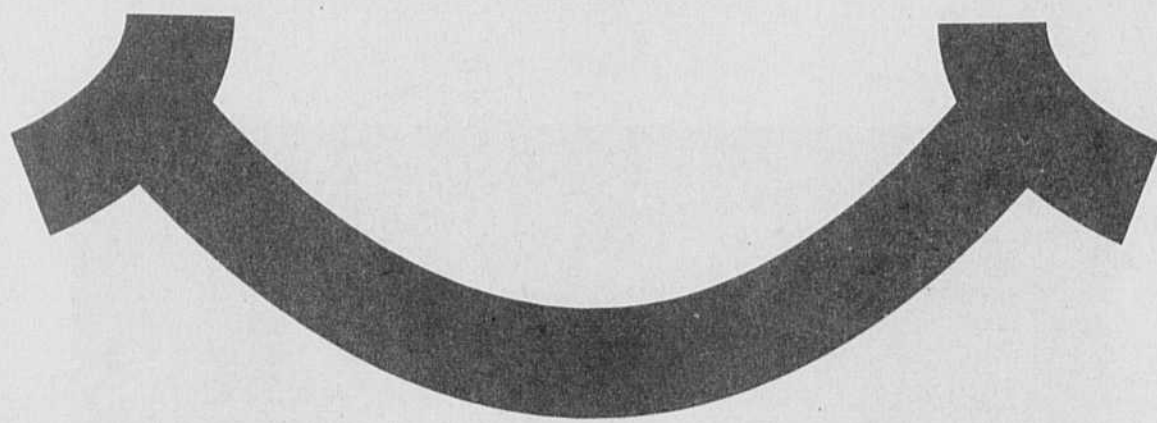
7 78313 00069 6

Souriez!

C'est l'événement

«on fait vot' bonheur»

de Nissan.



Maxima GXE: le luxe performant

398\$
par mois



- Moteur V6 3 litres de 190 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Groupe électrique
- Télécommande de déverrouillage/verrouillage des portes avec antivol • Climatiseur sans CFC
- Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts

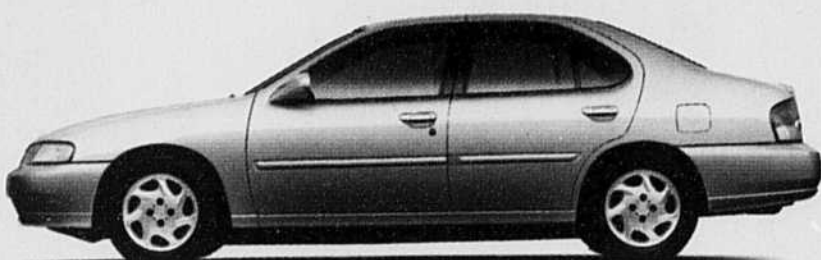


Sentra XE: la fiabilité

198\$
par mois



- Climatiseur sans CFC • Radiocassette AM/FM
- 4 haut-parleurs • Banquette arrière rabattable 60/40
- Direction assistée



Altima GXE: le luxe abordable

298\$
par mois



- Moteur 2,4 litres de 150 ch • Banquette arrière rabattable 60/40 • Climatiseur sans CFC
- Groupe électrique • Transmission automatique à 4 rapports



Pathfinder 4x4: l'aventure civilisée

398\$
par mois



- Version Chilkoot Trail du Pathfinder**
- Climatiseur sans CFC • Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts • Groupe électrique
 - Télécommande de déverrouillage/verrouillage des portes avec antivol • Différentiel autobloquant

LOCATION À PARTIR DE 4,8 %
CLIMATISEUR INCLUS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ASSISTANCE-DÉPANNAGE DE NISSAN
GARANTIE SANS SOUCI DE NISSAN

Votre très sympathique
concessionnaire

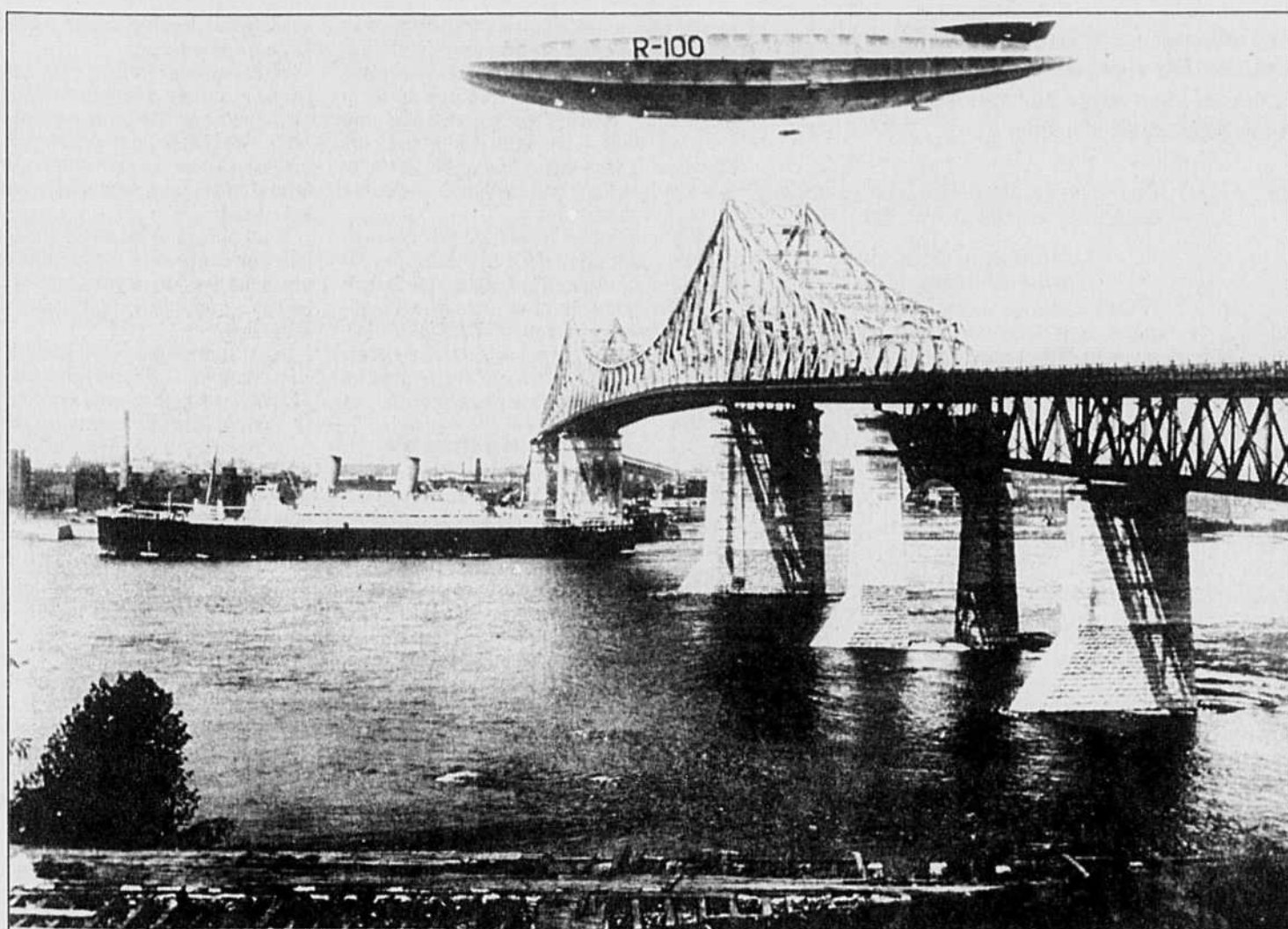


Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 36 mois basée sur un taux d'intérêt de 4,8 % pour la Sentra, de 5,8 % pour l'Altima et de 6,8 % pour le Pathfinder. Location de 30 mois basée sur un taux d'intérêt de 4,8 % pour la Maxima. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte ou échange équivalent de 1795 \$ pour la Sentra, l'Altima et la Maxima et de 2795 \$ pour le Pathfinder. Frais de transport et préparation inclus. Premier versement et dépôt de garantie (équivalent à un versement mensuel toutes taxes incluses) pour la Sentra, l'Altima, la Maxima et le Pathfinder requis à la livraison. Les valeurs garanties sont de 9362,08 \$ pour la Sentra (C4LG58 BK00), 13 304,04 \$ pour l'Altima (T4RG78 AE00), 18 760,80 \$ pour la Maxima (U4RG78 CK00) et de 20 140,80 \$ pour le Pathfinder (5CRG58 AA00). Limite de 60 000 km pour la Sentra, l'Altima et le Pathfinder, et de 50 000 km pour la Maxima. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation du crédit par NCFI. Certaines caractéristiques peuvent varier d'un modèle à l'autre.

www.nissancanada.com
1 800 387-0122

LE DEVOIR

MONTREAL



Photomontage réalisé en 1930 montrant le dirigeable R-100, le pont Jacques-Cartier, un paquebot et un chemin de fer. Montréal était alors une plaque tournante du transport en Amérique.

CONTRASTES

Montréal au temps de sa gloire

Le 24 mai prochain se terminera l'exposition *Montréal Métropole 1880-1930*. Plus tôt, le 21 mai pour être exact, le Centre canadien d'architecture, qui a organisé cet événement, proposera un débat sur l'avenir de la ville.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

L'année 1880 marque la fin d'une de ces grandes crises qui ponctuent de temps à autres l'évolution du capitalisme; 1930 marque le début d'une autre de ces crises. Entre ces deux bornes, Montréal fut au faite de sa puissance. De ces années, à ces années, sur ces années, le Centre canadien d'architecture a organisé une exposition qui, depuis son ouverture, a accueilli le double de visiteurs de ce qui était attendu.

Dans le cadre de cette exposition qui se terminera le 24 mai, une conférence intitulée *La Renaissance d'une métropole* tentera de répondre à la question «Comment Montréal peut retrouver sa place au rang des villes de grande influence?» en s'appuyant ou en se référant aux travaux réalisés pour la confection de l'exposition *Montréal Métropole, 1880-1930*. Animé par Jean-Claude Marsan, professeur à l'Université de Montréal, ce forum se tiendra le 21 mai prochain.

En attendant que les experts invités dans le cadre de cette conférence trouvent les pistes ou moyens qui permettraient à Montréal de sortir de sa torpeur, cette exposition nous apprend ou nous rappelle que le statut de métropole qui fut le sien entre 1880 et 1930, Montréal le doit en grande partie aux infrastructures de transport alors

mises en place. Professeur de géographie urbaine à l'UQAM, David Hanna souligne, dans le long chapitre intitulé «L'importance des infrastructures de transport», chapitre de l'album *Montréal Métropole* publié par le CCA, que «si, en 1860, la ville de 100 000 habitants a déjà la maîtrise de plusieurs routes stratégiques, tant maritimes que ferroviaires, en 1880, ses visées sont résolument continentales».

A cette époque, Montréal a le contrôle. De quoi? De tout le trafic du Québec et de l'Ontario, mais également d'une partie du Midwest. Cela «à une époque où le Grand Boston compte déjà le double de la population de Montréal, où Philadelphie est six fois plus peuplée, et où New York et Brooklyn réunis ont atteint le million d'habitants».

Cette intrusion en territoire américain à partir de Montréal est amorcée lorsque la compagnie de chemins de fer Le Grand Tronc décide de briser le monopole de la New York Central. Pour arriver à ses fins, la compagnie montréalaise entreprend la construction de vastes bâtiments à la place de l'ancienne gare Bonaventure.

Pour ne pas rester sur la touche, le CP entreprend l'érection, à quelques pas de là, de la gare Windsor. «Même s'il ne peut accueillir qu'un nombre de trains limité, l'ensemble néo-roman formé par la gare et les bureaux, érigé en 1888-1889, donne une impression de grandeur [...] Cette gare a l'envergure de la Union Station à Detroit et du Chicago

& Northwest Railway Terminal à Milwaukee. La gare du CP et sa voisine, celle du Grand Tronc, exerceront un attrait puissant sur le centre des affaires jusqu'à ce qu'elle se déplace vers le nord.»

Parallèlement à ces constructions d'envergure, la Montreal Street Railway Company entreprend l'électrification de son réseau de transport en commun entre 1892 et 1894. Le tramway remplace les voitures sur rails tirées par des chevaux. De fait, «la distance et la topographie n'étant plus des obstacles, de nouvelles lignes irriguent le territoire bien au-delà de la ville centrale, la concurrence de nouvelles compagnies favorisant cette expansion [...] la modernisation induit leur dissociation dans l'espace; le tramway favorise à la fois l'étalement urbain et la concentration de l'activité économique, qu'elle soit de nature administrative au centre-ville, commerciale le long de

grands axes comme Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Saint-Laurent, ou industrielle aux extrémités du réseau».

Peu à peu, la côte du Beaver Hall et le square Phillips perdent leur vocation résidentielle sous la poussée commerciale qu'a provoquée notamment la décentralisation du transport comme la modernisation de l'infrastructure de celui-ci. Birks, Morgan et Eaton, dans les années 20, symbolisent la fin de la prépondérance du Vieux-Montréal comme centre commercial par excellence.

Organisée sous la direction de France Vanlaethem, professeur titulaire à l'UQAM, et Isabelle Gournay, professeure à l'Université du Maryland, cette exposition s'attarde également et longuement à l'évolution du centre des affaires au cours de la période étudiée ainsi qu'à l'apparition de nouveaux modèles d'organisation résidentielle.

CUISINE DISTINCTIVE

Le Saint Amour

RESTAURANT • PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR
48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUEBEC
418.694.0667

Perles cultivées

5 - 5.5 mm 14 K 16" SPÉCIAL 99 \$
5.5 - 6 mm 14 K 18" SPÉCIAL 199 \$

Colliers de perles cultivées
et d'eau douce de 75 \$ à 2 999 \$

Très grand choix
de boucles d'oreilles
de 12 \$ à 2 000 \$

BIJOUTERIE le roy

Une seule adresse :
7139, rue Saint-Hubert
(coin Jean-Talton)
277-3127

Le départ de Thérèse Daviau du RCM

Prescott accuse Duchesneau

Après une légère crise rapidement étouffée autour du responsable du financement aujourd'hui congédié, le clan Duchesneau traîne depuis deux semaines un dossier fort périlleux en ce début de campagne: Thérèse Daviau.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le chef intérimaire du Rassemblement des citoyens de Montréal, Michel Prescott, accuse l'équipe de Jacques Duchesneau d'avoir comploté de longue date avec Thérèse Daviau pour tenter de saborder le parti.

N'hésitant pas à qualifier la manœuvre de «coup de cochon», celui qui deviendra vraisemblablement le candidat à la mairie pour le RCM estime que la stratégie Duchesneau-Daviau démontre une noblesse politique inexistante chez l'ancien chef de police. Jacques Duchesneau et son Parti Nouveau Montréal sont prêts à tout pour gagner, affirme, le ton cassant, M. Prescott. «Il faut être deux pour danser le tango. Je pense qu'il y avait une stratégie qui était aussi celle du clan Duchesneau. [...] Rétrospectivement, on peut comprendre que c'est un plan machiavélique qui date d'un certain temps. C'était clair, dans l'esprit de Mme Daviau, ce qu'elle devrait faire», soutient Michel Prescott.

Ce dernier voit dans «la trahison» de son ancienne collègue, qui a abandonné le RCM après avoir été élue chef un mois plus tôt, une responsabilité partagée avec le clan Duchesneau mais aussi avec les deux conseillers municipaux Louise Roy et Robert Laramée, qui ont également claqué la porte.

Le communiqué émis jeudi soir par Mme Daviau, invitant ses partisans à se joindre à l'équipe de M. Duchesneau alors qu'elle-même poursuit sa réflexion, est venu apporter de l'eau au moulin de Michel Prescott. Ce n'est que du «théâtre, du cirque», a-t-il laissé tomber.

Au delà du brasse-camarades au sein du RCM, le départ fracassant de Thérèse Daviau, il y a deux semaines, a provoqué du remue-ménage dans le clan Duchesneau: d'aucuns voient

maintenant Mme Daviau comme un boulet même si M. Duchesneau lui a ouvert la porte de sa formation. Pour sauver les apparences, Mme Daviau pourrait être invitée à prendre sa retraite, laisse entendre M. Prescott.

«Je pense qu'il est coincé. M. Duchesneau est pris entre l'homme de parole qu'il prétend être et une madame Daviau qui est discréditée. Que va-t-il faire? C'est son problème», tranche M. Prescott.

D'ici à ce qu'une décision soit prise quant à l'avenir de Thérèse Daviau, le recrutement de candidats s'est vraiment enclenché. Il est maintenant acquis que les conseillers Germain Prigent et Pierre Gagnier seront du Parti Nouveau Montréal.

Il est toutefois exclu que le parti cherche à ravir le siège de l'opposition officielle au RCM. D'abord, aucun budget de recherche et de secrétariat n'est associé à cette fonction lorsqu'il s'agit d'un parti qui n'existait pas à la précédente élection. Puis, il semble que l'équipe de M. Duchesneau, tout comme celle de Jean Doré, qui vient d'être autorisée par le Directeur général des élections, ne voie pas l'intérêt d'aller combattre sur le terrain du maire Pierre Bourque: ce dernier ne serait pas considéré comme le principal adversaire.

De plus, Michel Prescott juge que les deux groupes craignent de voir se développer un double discours politique difficile à contrôler, celui du chef de l'opposition à l'hôtel de ville et celui du candidat à la mairie.

La semaine prochaine, le Parti Nouveau Montréal et Équipe Montréal inaugureront leurs locaux d'élections. Entre-temps, Jean Doré développe son plan d'action alors que Jacques Duchesneau poursuit son apprentissage intensif des dossiers de la Ville de Montréal, tant au plan des données objectives que de la connaissance des points de vue à Montréal.

L'Atelier des Compagnons

1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire
Ouvert 7 jours/sem.

Reproductions, meubles d'époque,
couleurs exceptionnelles

**10 à 20% de rabais
sur collection
Vieux-Bois**

Accessoires décoratifs
Ouvert 7 jours/sem.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& THEMENS

Pierre-André Themens.
Spécialiste en financement et
développement immobiliers.
Amateur d'architecture...
professionnel de l'immeuble.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG
Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTREAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER

• LES ACTUALITÉS •

Les dix ans du centre communautaire

Jour de fête dans Côte-des-Neiges

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Au Centre communautaire de loisir de Côte-des-Neiges, le Comité interculturel souligne aujourd'hui dix ans d'activités qui ont pour centre de rayonnement le quartier le plus diversifié de Montréal. On recense en effet plus de 100 langues parlées dans ce district cosmopolite où vivent des citoyens dont 72,8 % ont une langue d'origine autre que le français ou l'anglais. C'est le cadre où s'insère depuis dix ans un comité interculturel (CI) animé par Marie-Claude Baret et son équipe, laquelle fournit un impressionnant réseau de bénévolat (plus de 2000 heures durant la dernière année).

Mme Baret nourrit le projet de jumeler certaines activités du CI avec des gens de régions comme Jonquière, Sherbrooke ou Trois-Rivières, «dans le but de mieux favoriser l'intégration de tous», car il n'y a pas que les immigrants qui ont besoin de s'adapter à une société en mutation. Elle verrait d'un bon œil que des familles trifluviennes ou des adolescents sherbrookiens partagent, par exemple, certaines activités avec des groupes similaires de Côte-des-Neiges. Pourvu que la souplesse marque ce jumelage informel.

En ce samedi, ceux qui se sont faits les promoteurs du rapprochement interculturel dans Côte-des-Neiges espèrent que la fête fera tanguer tous les capitaines et mousaillons de cette aventure collective sur un voilier qui s'animera à compter de 17h30: cocktail, témoignages, repas, danse, etc. La responsable du Comité interculturel conserve le «souci de rester toujours près des besoins de la population» et d'approfondir les relations interculturelles.

Il y aura quelques représentants des pouvoirs politiques, desquels «nous attendons un mot d'encouragement». L'important demeure, selon Mme Baret, que de plus en plus de gens, malgré les lenteurs et les hésitations inévitables dans le concret, viennent spontanément s'offrir pour jouer un rôle dans un «rapprochement qui va dans toutes les directions», pas seulement selon le clivage immigrants-citoyens de longue date. Et ce, toujours dans la langue de la majorité et dans un contexte où, sans perdre le sens de la fête, des gens d'origines diverses tentent de favoriser le meilleur ancrage possible à chacun dans la société québécoise.

EN BREF

Élections scolaires: trop peu de bureaux de vote

(Le Devoir) — Le Directeur général des élections a réduit de 66 % le nombre de bureaux de scrutin sur l'île de Montréal en vue des élections scolaires du 14 juin prochain. Cette décision a provoqué l'angoisse de tous les commissaires de la CECM qui réclament le retour à la situation de 1994. Cette année-là, la dernière où il y eut des élections scolaires, il y avait une moyenne de 11 bureaux de scrutin par quartier à Montréal. Une récente missive du Directeur des élections précise qu'il n'y en aura plus que trois. Unanimes pour une rare fois, les commissaires de la CECM déplorent cette décision, qui, selon son président Michel Pallascio, ne fera rien pour stimuler la participation aux élections, surtout dans un contexte de redécoupage des territoires. Le porte-parole du président des élections a indiqué hier que la situation sera examinée.

Le MEMO demande à Marois d'intervenir

(Le Devoir) — Le parti d'opposition à la Commission des écoles catholiques de Montréal, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) demande au ministre de l'Éducation d'intervenir afin d'empêcher la future commission scolaire francophone de Montréal d'être la grande perdante des échanges d'écoles et de bâtiments administratifs qui viennent de prendre place, en vue de la restructuration scolaire. La présidente du MEMO, Diane De Courcy, demande à la ministre Pauline Marois «d'examiner très sérieusement et de façon urgente» la transaction que s'approprie à effectuer la commission scolaire. Au ministère de l'Éducation, hier soir, la porte-parole de Mme Marois a indiqué que le ministère analyserait la requête. Il faut dire que le ministère pourrait être appelé à intervenir de toutes manières puisque la transaction dénoncée, en raison du déficit de 48 millions qu'elle entraîne pour les francophones, est jugée encore trop peu attrayante pour le conseil provisoire de la commissions scolaire anglophone de l'est de Montréal.

Diane Drouin trace le bilan

Québec (PC) — La réforme de l'éducation, l'attitude du gouvernement, les compressions budgétaires difficiles des dernières années ont cimenté les liens et accru la solidarité entre les élus locaux, et fait des commissions scolaires une institution démocratique indispensable et incontournable. Dans son dernier discours à titre de présidente de la Fédération des commissions scolaires devant l'Assemblée générale, Diane Drouin a tracé un bilan et lancé un vibrant appel à une nouvelle forme de solidarité, à une implication de tous les instants des élus scolaires dans le développement des régions. «Les commissions scolaires, a-t-elle dit, seront dorénavant la voix privilégiée en matière d'éducation auprès des autres instances et organismes régionaux.» Ainsi, les prochaines élections scolaires du 14 juin, ou pas moins de 1300 postes de commissaires seront en jeu, revêtent une importance capitale pour l'avenir des commissions scolaires.

Hépatite C: victimes et ministres se préparent

Ottawa (PC) — Les victimes de l'hépatite C et les ministres canadiens de la Santé sont à mettre la touche finale à leur stratégie respective en vue de ce qui pourrait s'avérer un dur affrontement, la semaine prochaine. Les dirigeants de la Société canadienne de l'hépatite C affirment qu'ils ne se contenteront pas de faire acte de présence, lors de l'audience qui est prévue pour jeudi. «Nous n'allons certainement pas nous laisser mener par le bout du nez lorsqu'il sera temps de traiter avec les ministres de la Santé», a déclaré hier Jo-Anne Manser, porte-parole de l'organisme et elle-même victime de l'hépatite C. Hier soir, le moment exact et le lieu de la rencontre n'avaient toujours pas été fixés, les observateurs se demandant d'ailleurs si cela ne traduisait pas l'inquiétude de certains ministres. En effet, la dernière fois que les titulaires de la Santé ont rencontré les victimes de l'hépatite C, le 27 mars à Toronto, ils ont été contraints de battre en retraite sous les huées de leurs interlocuteurs. Les ministres venaient d'offrir 1,1 milliard à titre d'indemnités à quelque 22 000 victimes de l'hépatite C ayant contracté la maladie entre 1986 et 1990, laissant à l'écart des milliers d'autres personnes l'ayant contractée avant 1986.

La pilule Viagra pour contrer l'impuissance suscite une rumeur médiatique sans précédent. Curieusement, elle fait plus jaser les bien portants que les patients malades à qui on la destine. Son usage pourrait d'ailleurs faire déchanter ceux qui y voient un mytique aphrodisiaque.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Depuis trois semaines, la presse américaine délire sur ces 50 mg qui redonnent le bonheur aux mâles fatigués, sur cette pilule parfaitement conçue pour une marée de baby-boomers vieillissant. Mais la folie orchestrée autour du Viagra, ce médicament destiné à contrer l'impuissance, fait pour l'instant davantage monter le prix des actions du géant pharmaceutique Pfizer que l'organe de ces messieurs. Mais attention, disent les médecins, le remède doit rester l'affaire de patients malades, car les hommes à la recherche de sensations fortes pourraient le payer cher.

Sur le marché depuis presque un mois, le Viagra a fait la une de toutes les grandes revues américaines, et répand ses promesses jusque de ce côté-ci des frontières, où le médicament ne sera pourtant pas disponible avant l'automne. Avec près de 75 000 prescriptions données deux semaines après son arrivée sur le marché, les actions du fabricant, la compagnie Pfizer, ont bondi de 60 %, entraînant une des plus formidables érections boursières observées à ce jour. Même le Vatican, pourtant timoré en la matière, a donné sa divine bénédiction à la lascive pilule.

Mais ce qu'on dit peu, dans tout ce tapage médiatique, c'est que le Viagra est destiné à soigner des patients malades, frappés d'impuissance à la suite de maladies graves ou d'affections chroniques. Sans compter son lot d'effets secondaires, l'utilisation du Viagra par des hommes bien portants pourrait être tout aussi inutile que

l'ingestion d'antidépresseurs chez des patients ayant le moral au beau fixe.

La maladie, principale cause d'impuissance

On estime que 70 % des causes d'impuissance sont de nature purement physiologique et 30 % d'ordre psychologique.

Selon le Dr François Bénéard, urologue et spécialiste des dysfonctions érectiles au pavillon Saint-Luc du CHUM, la plupart des problèmes d'impuissance ne découlent pas d'un manque d'appétit sexuel, mais bien de problèmes physiologiques.

«La principale cause de l'impuissance est une maladie vasculaire, l'athérosclérose, qui empêche le sang de circuler normalement dans les vaisseaux. D'autres maladies graves, comme la sclérose en plaques, le cancer de la prostate, le diabète ou l'hypertension, font partie des principales causes de l'impuissance masculine», explique ce dernier.

En bloquant la circulation dans les vaisseaux sanguins, l'athérosclérose empêche le sang d'irriguer normalement le pénis et de provoquer une érection durable. En fait, c'est l'athérosclérose des vaisseaux, qui croît avec l'âge, plus que l'âge lui-même, qui affecte la capacité des hommes à maintenir une érection, ajoute le Dr Bénéard.

Or, pour l'instant, on n'avait que peu de cures à offrir aux patients souffrant des ravages sexuels entraînés par ces maladies. Prothèse pénienne et pompe à vide pouvaient simuler une érection, mais rien qui ne soit bien naturel. À ce jour, la plus efficace

des méthodes trouvées était l'injection d'un médicament, la yohimbine, à la base du pénis, qui facilitait l'irrigation normale de l'organe érectile, 15 minutes après le traitement. Rebutés par la seringue — on les comprend —, la moitié des patients délaissaient le traitement, qui s'avérait toutefois efficace chez 70 % de ceux qui avaient le courage de s'y plier.

Le Viagra, ou sildénafil, de son nom générique, agit chez les deux tiers des patients en maintenant pendant une heure dans l'organe sexuel un niveau suffisant d'une substance chimique qui a pour fonction de relâcher les muscles mous du pénis et de dilater les artères qui permettent au sang d'affluer dans le corps caverneux.

Les dangers du priapisme

Le Viagra constitue une percée de taille pour redonner à des hommes affligés par la maladie la possibilité d'une érection normale, affirme le Dr Fred Saad, un urologue du CHUM, spécialiste du cancer de la prostate, dont plusieurs des patients deviennent impuissants à la suite d'une chirurgie.

«Mais il faut faire attention parce que des gens normaux qui prendraient ce médicament pourraient se retrouver avec de très longues érections de plusieurs heures, ce qui peut être très dangereux à la longue», explique ce dernier.

En effet, même si les adeptes du Viagra blaguent sur les futures performances que pourrait leur procurer ladite pilule, les conséquences d'une érection interminable, appelée priapisme, ne sont pas à prendre à la légère. «Quand l'érection dure trop longtemps, les tissus du pénis finissent par manquer d'oxygène et le corps caverneux meurt lentement. Il peut y avoir des séquelles importantes à cela... dont l'impuissance», dit-il. L'effet du manque d'oxygène

sur le pénis serait similaire à celui d'un infarctus sur le cœur.

«Une heure d'érection, c'est déjà plus que ce que beaucoup d'hommes n'auront jamais eu de leur vie. Certains en sont bienheureux. Mais être en érection pendant des heures, ça peut devenir non seulement embêtant, mais carrément dangereux», ajoute le Dr Saad.

C'est pourquoi les médecins qui traitent leurs patients avec ces médicaments les pressent tous de se présenter à l'urgence, en cas de priapisme pour éviter de graves séquelles.

«Le Viagra n'est pas du tout destiné au jeune homme de 35 ans qui veut éblouir sa partenaire pendant trois heures», ajoute le Dr Bénéard, dont le bureau est déjà inondé de demandes. Il déplore d'ailleurs que des gens, sans avoir subi d'examen médical, puissent obtenir le médicament en pitonnant sur Internet.

La psychologie humaine évacuée

De leur côté, psychologues et thérapeutes sexuels demeurent mitigés face à la «pilule miracle». Car le Viagra n'induit l'érection que s'il y a un désir. Or le problème d'impuissance de plusieurs hommes n'est pas mécanique, mais plutôt relié à l'anxiété de performance face à leur partenaire féminin. Selon Luc Granger, psychologue spécialisé en sexologie, on ignore encore quel effet aura le Viagra sur les relations de couple. «Ça peut empêcher certaines personnes de régler les problèmes personnels qui sont à la source de leur impuissance», croit-il.

Le psychologue Yvon Dallaire croit quant à lui que le Viagra, tout comme l'antidépresseur Prozac, ne répondra pas aux attentes mythiques qu'il a créées. «L'homme n'est pas qu'une machine. Toutes sortes de facteurs entrent en ligne de compte dans la sexualité humaine. L'impuissance est parfois plus un symptôme qu'une cause, plaide le psychologue. La recherche de l'aphrodisiaque a toujours obnubilé les hommes, mais cela n'existe pas plus que la fontaine de Jouvence.»

L'insondable âme américaine des Québécois

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

Bien qu'ils se définissent toujours en majorité par rapport à l'appartenance à leur «province», 68 % des Québécois affectionnent l'épithète de «nord-américain» pour qualifier leur identité.

Fait à noter, ils refusent pour la plupart de se nommer Américains, même que 70 % d'entre eux rejettent l'appellation «Américain parlant français». On observe que le terme «Américain», pour plus d'une majorité de Québécois, est encore synonyme de «États-Unis», et qu'il s'applique donc aux citoyens des États-Unis. Desquels ils se disent, du reste, différents, et envers lesquels ils se montrent très peu envieux, sauf pour ce qui est de l'aspect économique.

Voilà donc l'autre aspect — identitaire celui-là — du sondage effectué par la firme Impact Recherche pour le compte du Groupe de recherche sur l'américanité (GRAM) et qui tentait d'évaluer quelle importance, dans l'identité québécoise, prenait le fait de vivre sur ce continent.

Chose frappante, les Québécois se montrent beaucoup plus nuancés que Charlebois, qui chantait «Vivre en ce pays, c'est comme vivre aux États-Unis».

Certes, quelques fortes ressemblances entre les deux peuples sont mises en relief par les résultats du sondage. Les principaux sont, aux yeux des répondants, l'individualisme (60 % estiment qu'ils le sont autant que les Américains) et les pratiques de loisirs (cinéma, lecture, sport), qui sont, selon 58 % d'entre eux, peu ou pas du tout différentes d'un côté et de l'autre du 45^e parallèle.

Toutefois, une majorité de Québécois, bien que faible (56 %), se considère très ou assez différents des citoyens des États-Unis. Les Québécois sont en désaccord, dans une proportion de 61 %, avec l'affirmation selon laquelle les cultures québécoise et américaine se ressemblent. Ils estiment aussi que la différence entre les deux peuples est marquée sur les plans de l'habillement (79 %) et, aspect plus évident, la langue (74 %).

Meilleure vie

Même si une majorité (57 %) de répondants envie la situation des États-Unis quant aux possibilités d'emploi, il n'en demeure pas moins que, sur plusieurs aspects, ceux-ci croient que leur vie est meilleure au Québec.

Malgré les coupes budgétaires dans leur système de santé, 78 % des Québécois prétendent que c'est là un aspect où la situation est meilleure qu'aux États-Unis.

Il en va de même, mais dans de moindres proportions, de la qualité de vie des personnes âgées (53 %), de la qualité de l'environnement (62 %) et du racisme (63 %). Sur les aspects de la pauvreté et du système d'éducation, les Québécois affirment que la situation est comparable, bien que probablement meilleure chez eux.

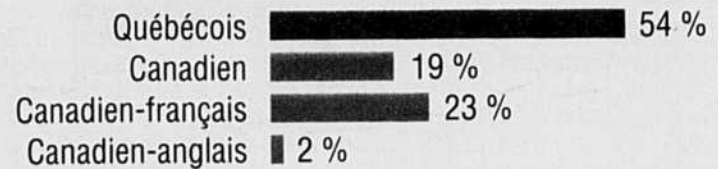
Peut-être pour cette raison, les Québécois se sentent un peu plus près des Canadiens que des Américains, et une majorité (60 %) se dit en désaccord avec le fait que nos relations avec les Américains sont plus importantes que celles avec le reste du Canada. Aussi, le rêve d'aller vivre de l'autre côté de la frontière ne semble pas habiter les Québécois. Dans une proportion de 89 %, ils rejettent la proposition selon laquelle ils vivraient mieux aux États-Unis qu'ici.

Bref, la confiance a beau être très grande sur le plan économique, comme on l'a vu dans l'autre texte, les Québécois refusent en grande partie l'intégration sur le

Ce sondage a été effectué par la firme Impact Recherche pour le compte du Groupe de recherche sur l'américanité (GRAM), entre le 12 juin et le 21 juillet 1997, auprès de 2203 répondants représentant les différentes parties du Québec. Un échantillon de cette taille procure une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 % avec un niveau de confiance de 95 %. Le taux de réponse pour l'enquête téléphonique a été de 50,1 %.

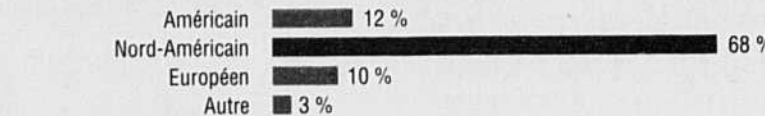
Nous sommes Québécois

Vous identifiez-vous d'abord et avant tout comme...



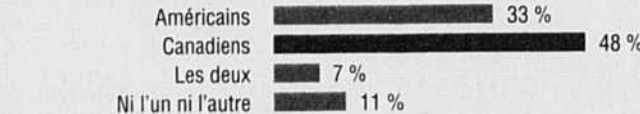
...Nord-Américains

Au delà de cette identité, vous sentez-vous davantage...



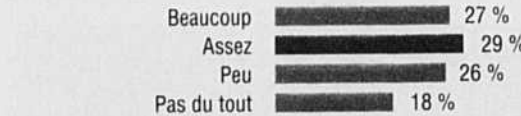
...près des Canadiens

Vous sentez-vous plus près des Américains ou des Canadiens des autres provinces?



...semblables aux Américains

Vous considérez-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout différent des citoyens des États-Unis?



...mais la France en fait rêver quelques-uns

Si vous deviez quitter le Québec pour vivre ailleurs, quel serait votre premier choix?



plan politique. «Les Québécois vivent indéniablement au rythme de l'Amérique du Nord, fait remarquer Guy LaChapelle, mais parce qu'ils sont conscients de leurs différences, une majorité d'entre eux ne croient pas que s'intégrer davantage politiquement avec les États-Unis soit une nécessité». A preuve, ils rejettent massivement (75 %) l'idée qu'on «vivrait mieux si le Québec était plus intégré aux États-Unis».

Yvan Lamonde, professeur à l'Université McGill et grand spécialiste de l'américanité québécoise (voir «Ni

avec eux, ni sans eux», Nuit Blanche, 1996), affirme que «l'on ne fait que commencer à explorer les paradoxes de la question de l'américanité». Il poursuit en indiquant qu'il y a encore quelque chose d'européen dans les sociétés québécoise et canadienne. «Au fond, nous n'avons pas tout à fait rompu avec l'Europe, comme l'ont fait les Américains et nombre de peuples d'Amérique du Sud. Je ne veux pas dire qu'il faille rejeter le Vieux Continent, mais que nous commençons seulement à prendre acte de notre américanité, et de la gérer.»

Un document-surprise surgit à la commission Poitras

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Un document fort pertinent pour les travaux de la commission Poitras qui enquête sur la SQ a fait surface, hier, en cette 167^e journée d'audiences publiques, causant toute une surprise.

Il s'agit d'une opinion juridique réclamée par le directeur général adjoint Georges Boilard, désireux de savoir si les enquêteurs sur les bavures policières commises dans l'affaire Matticks (Bernard Arseneault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle) avaient le droit, en tant que policiers, de demander à la Cour supérieure de faire stopper l'enquête Bonin. Les trois policiers en question soutenaient que les modalités de l'enquête Bonin ne permettraient pas de faire la lumière sur les entraves rencontrées au cours de leur enquête et sur le manque de soutien du directeur général Serge Barbeau et des

autres membres de l'état-major. Dans cette opinion du 29 août 1996 apparue hier, M^r William Atkinson indique que les trois policiers ne commettent, ce faisant, aucune infraction au code de déontologie de la SQ. Il juge que leur démarche n'est ni abusive ni diffamatoire et soumet que la requête des trois policiers soulève des questions juridiques sérieuses.

M^r Atkinson fait valoir en outre qu'il ne serait pas très opportun pour les autorités de la SQ d'enclencher une enquête disciplinaire contre les trois policiers compte tenu de ce que «la SQ et au premier chef son directeur général risqueraient de voir leur crédibilité affectée sur l'intention de faire la lumière sur ces événements du fait que le directeur lui-même a déclaré publiquement que le but de l'enquête est de faire la lumière pour rétablir la crédibilité de la Sûreté».

La surprise causée par le dépôt de ce document tient principalement au fait que la commission avait en main

une autre opinion de Me Atkinson, fournie un mois plus tard que la première, soit le 28 septembre, et qui arrive à des conclusions bien différentes de la première.

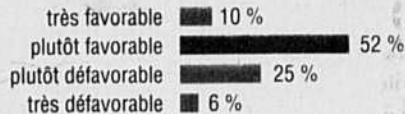
Il importe de signaler que c'est la deuxième opinion de M^r Atkinson, celle du 28 septembre, qui a servi d'assises aux autorités de la SQ, au premier chef le directeur général Serge Barbeau, pour procéder à la suspension des enquêteurs Boudreau, Arseneault et Isabelle, le 15 octobre 1996, pour manque de loyauté envers le directeur Barbeau, notamment. Une plainte disciplinaire a ensuite été portée à leur endroit, plainte vraisemblablement en attente en raison des travaux de la commission Poitras.

Il est à noter que la seconde opinion de M^r Atkinson, adressée celle-là au directeur Barbeau, ne réfère aucunement à la première qui avait été adressée au responsable des affaires internes, Jean Thébaud, qui a quitté la SQ en 1997 pour devenir directeur du corps de police de Lachute.

Au sujet du libre-échange

Nous sommes favorables

Quel impact le traité de libre-échange nord-américain (ALENA) a-t-il eu sur le développement économique du Québec?



...et ça doit continuer

À quel rythme le mouvement vers une plus grande intégration nord-américaine devrait-il se poursuivre?



D'accord, pas d'accord

Plutôt d'accord Plutôt en désaccord

Il faut que la culture soit exclue de l'ALENA	40 %	54 %
Le Québec devrait renforcer ses rapports avec les pays francophones pour faire contrepoids à la culture des États-Unis	60 %	37 %
L'ALENA constitue un danger pour nos programmes sociaux	27 %	61 %
Si le Québec était plus intégré aux États-Unis, on vivrait mieux	21 %	75 %
La mondialisation de l'économie est une menace à la diversité culturelle	29 %	65 %
Sans ses liens étroits avec le Canada, le Québec pourrait devenir un État américain	34 %	62 %

• LES ACTUALITÉS •

Cinq organismes ont présenté des mémoires aux ministres concernés

La classification des rivières suscite de l'opposition

Plusieurs craignent une réduction des règles de protection

Le projet de classification des rivières par Québec ne fait pas l'affaire de plusieurs groupes environnementalistes qui craignent qu'en bout de ligne, les cours d'eau soient moins protégés. La «déclassification» des rivières, comme disent les détracteurs du projet, serait une façon détournée de livrer certains cours d'eau aux ambitions de quelques promoteurs.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Une opposition unanime se dessine du côté environnemental contre le projet de Québec de classer les rivières, que la plupart des grands organismes impliqués dans la défense de la nature et de l'environnement au Québec perçoivent comme plutôt une manœuvre pour réduire les règles de protection à quelques cas particuliers, ce qui ouvrirait la porte au harnachement ou au détournement de tout le reste.

C'est ce qui ressort des mémoires de cinq organismes, présentés la semaine dernière aux trois ministères qui parraient plutôt un projet de «déclassification» des rivières, estiment plusieurs.

C'est la Coalition Eau-Secours qui a le plus clairement exprimé ce point de vue: «Sans vouloir faire de procès d'intention, lit-on dans son mémoire, admettons qu'il est difficile de ne pas avoir l'impression que l'actuel projet de classification des rivières ne servirait qu'à contourner la Loi québécoise de l'environnement (LQE) de façon cachée en livrant la vaste majorité des rivières qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité aux appétits de certains promoteurs et de certains pouvoirs locaux.»

Eau-Secours note que la LQE protège d'entrée de jeu les cours d'eau du Québec au point d'exiger une justification en règle et l'examen de solutions de remplacement pour chaque projet visant à les artificialiser. Or en créant une catégorie de rivières non patrimoniales, et plus clairement

vouées au harnachement hydroélectrique, on sape l'argumentation de ceux qui défendent ces écosystèmes au nom du patrimoine collectif. On amende ainsi d'emblée, soutient Eau-Secours, la LQE en plaçant ces cours d'eau déjà protégés dans une catégorie de moindre importance, ce qui réduit, du coup, la portée de la loi et les exigences de justification des promoteurs, comme c'est le cas des parcs industriels où on se montre plus tolérant envers les activités ou les équipements polluants.

Pour la Fédération québécoise de la faune (FQF), qui représente un quart de million de chasseurs et de pêcheurs, «aucune rivière n'est assez inintéressante au point de vue faunique, récréatif ou culturel pour justifier qu'on consacre en priorité son utilisation à des fins hydroélectriques ou à toute autre forme de développement industriel».

La FQF, qui se réclame là-dessus du rapport de la commission Doyon, remis à Québec il y a un an, propose au gouvernement de classer patrimoine collectif les 447 rivières vierges de la province et de placer dans une deuxième catégorie les 48 rivières déjà harnachées en les classant pour «utilisation multiple» afin d'éviter leur accaparement à des fins hydroélectriques. La FQF créerait enfin une troisième catégorie, les rivières «patrimoniales», qui pourraient regrouper des cours d'eau appartenant aux deux catégories précédentes en raison de leur histoire. La FQF estime qu'on pourrait créer des comités régionaux de «déclassification» où le fardeau de la preuve du moindre chan-



La FQF propose de classer patrimoine collectif les 447 rivières vierges de la province et de placer dans une autre catégorie les 48 rivières déjà harnachées.

gement reviendrait aux promoteurs, selon l'esprit des lois actuelles.

Classification ambiguë

L'Union Saint-Laurent-Grands Lacs, qui a des bureaux au Canada et aux États-Unis, estime de son côté que la classification des cours d'eau à des fins hydroélectriques est trop ambiguë. Une telle dénomination autoriserait combien de barrages? Et la noyade de territoires, ou pas? Est-ce que cette classification influencerait les exigences de justification prévues par la loi, créant ainsi des cours d'eau plus faciles à dénaturer? Pourquoi choisir a priori l'hydroélectricité plutôt que des activités économiques durables, comme l'exploitation du saumon, les activités récréotouristiques? Et est-ce qu'on n'est pas en train d'éluider la question principale: qui a besoin de cette électricité et est-ce la meilleure façon de l'obtenir?

Pour sa part, la Fédération québécoise de canot-camping voit dans le flirt économique de Québec avec les

projets hydroélectriques avec des partenaires régionaux «un bonbon pour faire avaler» la cession d'un patrimoine collectif à des intérêts privés. Québec, ajoute la fédération, est si peu sérieux dans son souci de protection qu'il prévoit de réviser le statut des rivières patrimoniales tous les cinq ans, alors qu'il devrait parler de générations. Enfin, souligne la fédération comme plusieurs autres mémoires, les Conseils régionaux de développement (CRD) n'ont ni la capacité ni la crédibilité pour gérer des dossiers où le souci de protection du patrimoine doit primer.

Quant au groupe Au Courant, il affirme que personne n'a encore démontré un besoin d'électricité si impérieux qu'il commande l'épuisement du potentiel hydroélectrique d'ici 10 ans. Pour Au Courant, la politique de classification des rivières vise tout simplement «à obtenir carte blanche pour le développement hydroélectrique de certaines rivières en écartant lois et règlements de protection, actuelles et futures».

Comparution du premier ministre

Cogger n'a pas «tordu le bras» de Bouchard

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Lucien Bouchard a affirmé hier que le sénateur Michel Cogger n'avait pas fait de «tordage de bras» à son égard pour faire avancer le projet d'un client.

Il a soutenu que M. Cogger et lui s'étaient rencontrés au cours d'un dîner tout à fait amical, et que le sénateur n'avait abordé qu'en passant le projet d'une «connaissance», Guy Montpetit.

Le premier ministre a fait ces commentaires hier, à l'occasion d'un nouveau procès sur l'affaire Cogger à la Cour du Québec.

Un premier procès s'était conclu par l'acquiescement de M. Cogger en 1993, mais la Cour suprême a ordonné depuis la tenue d'un nouveau procès.

La Couronne a accusé M. Cogger d'avoir accepté 212 000 \$ pour aider Guy Montpetit à obtenir une subvention pour son entreprise de traduction par ordinateur, GigaMos.

M. Cogger avait commencé à faire du lobbying pour M. Montpetit et GigaMos en 1985. Il avait toutefois continué à faire des démarches pour M. Montpetit après sa nomination au Sénat, le 2 mai 1986, et jusqu'au 30 juin 1988. C'est pendant cette période que le sénateur Cogger a reçu 162 000 \$ en honoraires et 50 000 \$ en prêts, qu'il n'a jamais remboursés.

M. Bouchard a déclaré hier que, quelque temps après son assermentation comme secrétaire d'État, le 31 mars 1986, M. Cogger, un ami de longue date, l'avait appelé pour aller dîner.

Il a soutenu que le repas avait été très amical, et que la conversation avait porté sur une variété de sujets, dont le procédé de traduction par ordinateur. Le sénateur Cogger aurait simplement déclaré que les fonctionnaires du ministère de M. Bouchard avaient refusé de subventionner le projet.

«C'a été très fugace comme moment», a affirmé M. Bouchard.

Il a tout de même demandé à son

sous-ministre, Jean Fournier, de jeter un coup d'œil sur le dossier pour voir s'il n'avait pas été traité de façon un peu trop désinvolte.

Crise linguistique

Le premier ministre a expliqué qu'une crise linguistique agissait alors le pays: la Cour suprême venait d'ordonner à la Saskatchewan de traduire toutes ses lois et ses règlements.

«C'a été un coup de tonnerre, parce qu'en Saskatchewan, les droits des francophones, ce n'est pas si vivant que ça», a-t-il déclaré.

Le gouvernement fédéral et la province ont entrepris des négociations, la Saskatchewan réclamant 20 millions pour traduire ses lois.

M. Bouchard a raconté que M. Fournier avait proposé la formation d'un comité d'experts, qui avait fini par confirmer la décision initiale de rejeter le projet de M. Montpetit.

Le premier ministre a déclaré que M. Cogger ne l'avait pas rappelé pour insister sur le projet.

En réponse à une question de l'avocat de M. Cogger, M^{re} Marc Cigana, M. Bouchard a déclaré qu'il serait totalement faux de dire qu'il y avait eu «tordage de bras» de la part du sénateur.

Le témoignage du premier ministre n'a duré qu'une trentaine de minutes.

M^{re} Cigana a par la suite déposé une requête en non-lieu. Il a expliqué que rien ne prouvait que M. Cogger ait cherché à obtenir la «conclusion d'affaires» entre son client et le gouvernement, tel que spécifié dans l'accusation. La preuve ne montre que l'existence de démarches pour l'obtention de subventions, ce qui n'est pas la même chose, a-t-il soutenu.

L'avocat de la Couronne, M^{re} Pierre Lévesque, a répliqué qu'une demande de subvention de 45 millions constituait certainement un «sujet d'affaires ayant trait au gouvernement», également spécifié dans l'accusation.

Le juge Robert Sansfaçon rendra une décision sur cette requête mardi prochain.

Des relations internationales très sécuritaires

Québec (PC) — Le ministère québécois des Relations internationales ne prend pas les questions de sécurité à la légère.

La sous-ministre Michelle Bussièrès a émis à cet égard une «politique concernant la protection des renseignements et la sécurité», dont la Presse canadienne a obtenu copie.

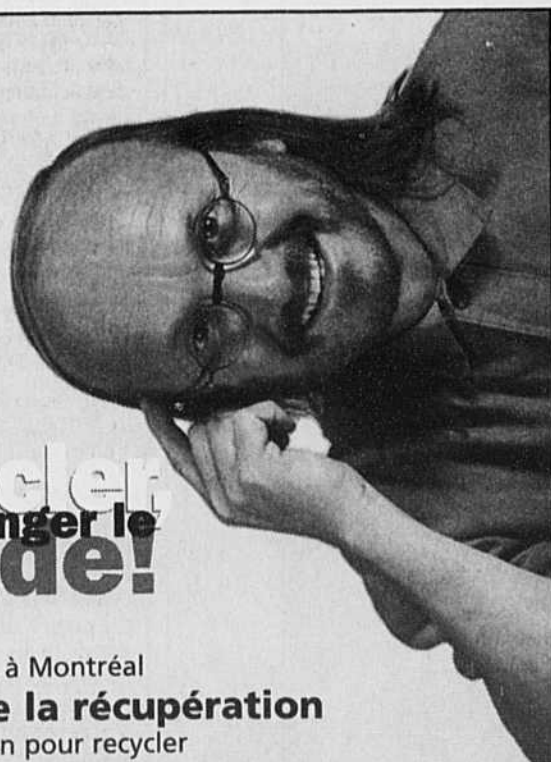
Tous les renseignements détenus par le ministère sont classés en trois catégories: «publics», «protégés» et «protégés restreints».

Dans le cas des renseignements «protégés», la directive précise qu'on «doit les mettre sous clé avant et après les heures de bureaux, ou pendant l'absence de la personne responsable de les protéger». Mais dans le cas des renseignements classés comme «protégés res-

treints», ils doivent faire l'objet de «mesures de protection additionnelles et obligatoires».

Par exemple, on doit dresser une liste de personnes autorisées à y avoir accès. On doit les ranger dans un classeur distinct et sécuritaire. Les copies disponibles du même document doivent être numérotées. Des sanctions sont prévues contre les infractions des membres du personnel qui négligeraient les mesures de sécurité.

Pour sensibiliser le personnel, des sessions de formation à la sécurité ont été organisées. Il y a eu 18 séances de formations du 24 février au 31 mars 1998, organisées à Québec, Montréal, mais aussi dans les villes où on retrouve les délégations du Québec: Paris, Londres, Bruxelles et New York.



Recycler
c'est changer le
monde!

Du 10 au 16 mai, à Montréal
Semaine de la récupération
Trouvez un moyen pour recycler
davantage et mieux.

Et jusqu'au 30 mai
jouez gagnant!

Participez aux tirages populaires et courez la chance de gagner l'un des 51 livrets de Recyclodollars pouvant valoir jusqu'à 1000 \$. Ils sont échangeables contre des vêtements haut de gamme, des accessoires, des articles de sport, du mobilier design, des œuvres d'art, etc., produits à partir de matières recyclées.

Éco-quartier

Pour information, adressez-vous à votre Éco-quartier ou au bureau Accès Montréal de votre région.



Ville de Montréal

reflet de
LIDEC

L'ACTUALITÉ

1998 — N° 1280

NOUVEAUTÉ

CÉLÉBRITÉS / Collection biographique

Raoul Blanchard

Géographe du Canada français

par Marc-Aimé Guérin

TITRES DISPONIBLES

Frère André
Olivier Asselin
Barrin de La Galissonnière
Alexander Graham Bell
Norman Bethune
Raoul Blanchard
J.-A. Bombardier
Paul-Émile Borduas
Robert Bourassa
Henri Bourassa
Marguerite Bourgeoys
Étienne Brûlé
J.-Narcisse Cardinal
Emily Carr
George-Étienne Cartier
Thérèse Casgrain
Samuel de Champlain
Adolphe Chapleau
P.-J.-Olivier Chauveau
Christophe Colomb
Napoléon Comeau
Crowfoot
Samuel Cunard
Alphonse Desjardins
Gabriel Dumont

Timothy Eaton
Marc-Aurèle Fortin
Armand Frappier
Charles Gill
Glenn Gould
Lionel Groulx
Rosalie Cadron-Jetté
Daniel Johnson
Sir H.-G. Joly de Lotbinière
Claude Jutra
André Laurendeau
Sir Wilfrid Laurier
Pierre LeMoine d'Iberville
Marie de l'Incarnation
Marguerite d'Youville
Mackenzie King
Norval Morrisseau
La Vérendrye
L.-H. Lafontaine
Jeanne Leber
Paul-Émile Léger
René Lévesque
Allan Napier MacNab
Jeanne Mance
Frère Marie-Victorin

Norman McLaren
Sam McLaughlin
Honoré Mercier
William H. Merritt
Émile Nelligan
Louis-Joseph Papineau
Alfred Pellan
Poundmaker
Pierre-Esprit Radisson
Maisonneuve
Maurice Richard
Louis Riel
Gabrielle Roy
Egerton Ryerson
Catherine de Saint-Augustin
Louis Saint-Laurent
Laura Secord
D^r Hans Selye
Elizabeth Simcoe
L.-A. Taschereau
Kateri Tékakwitha
David Thompson
William Van Horne
Georges Vanier
Madeleine de Verchères
Les 27 premiers ministres

TITRE À VENIR

Fernand Séguin

ISBN 2-7608-7065-0
(64 pages) 9,45 \$

Biographies pouvant servir de matériel complémentaire,
en sciences humaines au secondaire.

L'éditeur qui répond
à vos besoins pédagogiques



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991 Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse Internet: <http://www.lidec.qc.ca>

LE DEVOIR

POLITIQUE

Déréglementation à l'université

La bombe Harris suscite l'inquiétude au Québec

Dès septembre, les universités ontariennes pourront hausser à leur guise les frais de scolarité imposés aux nouveaux étudiants de plusieurs facultés

Le gouvernement Harris en Ontario a lancé une petite bombe dans le milieu universitaire en déréglementant les frais de scolarité des étudiants. Dès septembre, les universités pourront imposer des frais aussi élevés qu'elles le désirent aux nouveaux étudiants de certaines facultés.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

En déréglementant les frais de scolarité dans ses universités, le gouvernement ontarien a provoqué beaucoup de colère là-bas et une certaine inquiétude ici au Québec.

Les universités ontariennes pourront ainsi augmenter les frais de scolarité comme bon leur semblera pour les nouveaux étudiants en médecine, en droit, en administration, en médecine dentaire, en optométrie, en pharmacie et en médecine vétérinaire ainsi que pour les nouveaux étudiants s'inscrivant à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les étudiants en génie et en informatique pourraient être les prochaines cibles, a indiqué le gouvernement de Mike Harris cette semaine. Pour les étudiants déjà inscrits à l'un des programmes mentionnés, les frais de scolarité ne doivent pas être haussés de plus de 20 % par année pour les deux prochaines années.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres programmes, les frais de scolarité peuvent être haussés de 10 %. Il faut noter que les frais de scolarité en Ontario augmentent régulièrement depuis plusieurs années et qu'ils sont déjà plus élevés qu'ici.

Par exemple, un étudiant inscrit en médecine dans une université ontarienne paie en moyenne 4500 \$ cette année. S'il avait attendu une année de plus, il pourrait payer beaucoup plus. L'université de Toronto, par exemple, envisage de demander 11 000 \$ par année à ses nouveaux candidats. Par comparaison, les frais d'entrée ici sont de 2575 \$ en médecine et de 1000 \$ de plus pour les étudiants des autres provinces.

Le vice-recteur de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec et recteur de l'Université Laval, François Tavenas, est inquiet de l'impact d'une telle mesure ici.

«Les universités ontariennes auront plus d'argent et le marché du corps professoral deviendra encore plus compétitif qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Les États-Unis exercent déjà un attrait pour nombre de nos professeurs, et maintenant, voilà que l'Ontario pourra offrir de meilleures conditions à nos meilleurs professeurs», déplore-t-il. En jouant le jeu des Américains, ils renforceront leur position», dit-il, souhaitant un débat au Québec non seulement sur les frais mais sur l'aide aux étudiants, dans un même forum.

Cette annonce, qui était dans l'air depuis un certain temps, survient au moment où le gouvernement fédéral s'apprête à mettre sur pied un fonds de dotation du millénaire pour pouvoir distribuer 2,5 milliards en bourses à des étudiants canadiens sur une période de dix ans.

Cette «extraordinaire coïncidence» n'a échappé à personne, à commencer par les étudiants ontariens qui attendent avec impatience de savoir quels seront les critères d'attribution de ces fameuses bourses (qui font

l'objet de difficiles négociations entre Québec et Ottawa). Elle n'a pas non plus échappé à Roch Denis, président de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPU), qui note que l'existence de ces sommes sert de «caution» à un geste dont il espère qu'il ne trouvera jamais écho ici.

Les universités anglaises du Québec attendent de voir si les étudiants ontariens viendront étudier ici en plus grand nombre

Pour ce dernier, il est clair que la hausse des frais de scolarité ne règlera pas le problème de financement avec lequel les universités, québécoises ou ontariennes, sont aux prises, notamment parce que les frais de scolarité viennent remplacer un financement qui s'étiole, laissant intact le manque de ressources humaines et matérielles.

Le gouvernement Harris n'a pas mis fin aux compressions. Mais il a indiqué que 30 % de l'augmentation devra être consacrée à une aide aux étudiants, qui pourra prendre la forme de prêts ou de bourses. Présentement, le gouvernement ontarien a un système de prêts mais aucun système de bourses.

Étudiants en colère

L'annonce du gouvernement ontarien a provoqué la colère de la section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiants. Son président, Joel Davison Harden, estime que le gouvernement vient d'ériger une barrière financière que les étudiants provenant de familles moins aisées ne pourront pas franchir.

«Le gouvernement a fait un choix. Nous ne pouvons nous

réjouir de cela», a commenté M. Davison Harden en ajoutant que le Japon et le Canada (exception faite du Québec) sont les seuls pays de l'OCDE qui n'ont pas de système national de bourses.

Le président étudiant ajoute que d'autres pays, même en ces temps difficiles, optent pour d'autres avenues. Il mentionne la France, où l'éducation universitaire est gratuite.

Cette réalité ne s'est pas traduite par une fréquentation vertigineuse des universités françaises, ce qui, selon le président de la Fédération québécoise des professeurs d'université, démontre que la gratuité n'est pas la seule condition d'une fréquentation massive. Mais, estime M. Denis, elle n'en reste pas moins une condition importante. Surtout au Québec, où, précise-t-il, l'accès à l'enseignement postsecondaire n'a pas une longue tradition.

Entre-temps, les universités anglaises du Québec attendent de voir si les étudiants ontariens viendront étudier ici en plus grand nombre. Et en Colombie-Britannique, le premier ministre Glen Clark a pour sa part déclaré que son gouvernement devra peut-être instaurer des frais plus élevés pour les étudiants des autres provinces parce que ses contribuables n'apprécieraient pas que les gens viennent étudier en Colombie-Britannique pour profiter du système universitaire sans en assumer les coûts.

Le recteur de l'Université Laval rappelle pour sa part que les universités québécoises ne tireraient aucun avantage financier d'un accroissement du nombre d'étudiants, des autres provinces puisque le gouvernement du Québec récupère l'ensemble de la somme qu'ils paient en sus des frais imposés aux étudiants québécois.



Mike Harris

Projet de TGV

Intéressant, dit Collenette

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral réserve son jugement sur le projet de train à grande vitesse qu'un consortium d'entreprises canadiennes a soumis jeudi à Ottawa et aux gouvernements québécois et ontariens.

«C'est une proposition intéressante. Elle implique l'injection de fonds publics. Mais j'ai déjà dit publiquement que Via Rail, le service actuel de trains de passagers, devrait chercher à assurer ses besoins en capitaux auprès du secteur privé», a commenté hier le ministre fédéral des Transports, David Collenette.

Selon lui, le dépôt du projet arrive à point nommé puisque le comité permanent des Transports étudie actuellement la situation de Via Rail et la revitalisation du transport de passagers par rail. Il a par conséquent invité les députés à tenir compte de la proposition du consortium et à inviter ses représentants pour les interroger. Pour sa part, il s'engage à examiner la proposition et à en discuter avec ses collègues mais il refuse de spéculer sur la réponse du fédéral.

«La politique de notre gouvernement est d'encourager l'aide du secteur privé pour le financement des infrastructures dans le domaine du transport», a-t-il indiqué à sa sortie des Communions. Il a ajouté que le gouvernement fédéral avait déjà de la difficulté à offrir des fonds à Via Rail.

Le projet d'une valeur de 11,1 milliards de dollars est mis en avant par un consortium composé, entre autres, de Bombardier, SNC-Lavalin, AGRA Monenco et GEC Alsthom. Il permettrait de relier Québec et Toronto en passant par Montréal, Ottawa et Kingston.

Le groupe d'entreprises, baptisé l'Équipe Lynx, s'engage à débours 3,6 milliards pour les équipements et la technologie mais demande aux trois gouvernements d'avancer 7,5 milliards pour les infrastructures. Le consortium affirme que cet appui financier est nécessaire pour assurer le financement du projet. Il promet aux gouvernements qu'ils récupéreront leurs investissements sur une période de 15 ans.

La facture des pouvoirs publics ne s'arrêterait pas là. Avant d'aller de l'avant, le consortium doit évaluer l'impact du projet sur l'environnement et les autres modes de transport, obtenir les droits de passage nécessaires, compléter le design et assurer le financement de l'entreprise. Le consortium voudrait que les gouvernements paient, comme lui, 51 millions sur trois ans pour assurer la réalisation de ces études, une facture que M. Collenette juge déjà substantielle.

Le Bloc québécois, qui a demandé à plusieurs reprises que le comité parlementaire se penche sur un projet de train à grande vitesse, estime que le fédéral devrait accepter d'entreprendre ses études supplémentaires. Le Reform, de son côté, s'oppose à toute injection de fonds publics. «Si ce produit est si attrayant financièrement, les compagnies impliquées devraient avoir l'influence nécessaire pour lever les fonds nécessaires, mais elles préfèrent demander aux contribuables d'assumer les deux tiers du risque», s'est insurgé le député Lee Morrison.

L'événement du printemps

ACURA

ACURA 1.6EL

278\$/mois*

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat

5,8%†

Taux préférentiel

✓ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Roues en alliage • Volant garni de cuir • Régulateur de vitesse



L'Acura 1.6EL

ACURA Integra

278\$/mois*

Transport et préparation inclus

plus
ROUES EN ALLIAGE
ou
BEQUET ARRIÈRE
sans frais

✓ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Lève-glaces et miroirs électriques • Deux coussins gonflables (SRS)



L'Acura Integra

Modèle Integra GS-R représenté

ACURA 2.5TL

358\$/mois*

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat

2,8%†

Taux préférentiel

✓ Toit ouvrant • Climatiseur • Chaîne sonore AM/FM à 8 haut-parleurs avec lecteur de cassettes et lecteur CD



L'Acura 2.5TL

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour la 1.6EL (modèle MB456W), total des paiements : 13 344 \$; pour l'Integra (modèle DC434W), total des paiements : 13 344 \$; et pour la 2.5TL (modèle U4264W), total des paiements : 17 184 \$. Un acompte (2 195 \$ pour la 1.6EL, 3 350 \$ pour l'Integra et 5 950 \$ pour la 2.5TL), un dépôt de sécurité (pour l'Integra seulement) et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 2,8 %, 1.6EL/2.5TL (2.5TL), S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemples de financement : 20 000 \$/55 000 \$. Paiements mensuels : 467,87 \$/771,61 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 457,76 \$/2 037,26 \$; coût total : 22 457,76 \$/20 037,26 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (850 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

• POLITIQUE •

L'effet Charest

Le PLQ ne saignera pas le PC

Les conservateurs vivent aussi un regain d'énergie depuis les dernières élections

Une fois passée l'excitation du moment, les conservateurs québécois retroussent leurs manches et veulent continuer leur reconstruction au Québec. Pas question d'une ruée vers le PLQ dans la foulée de Jean Charest.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La vague de candidats intéressés par les investitures libérales en vue des élections québécoises ne sera pas conservatrice. Les candidats conservateurs qui ont fait bonne figure aux élections fédérales de l'an dernier ne suivront pas Jean Charest à la queue leu leu sur la scène provinciale. Ces jeunes politiciens disent vivre en ce moment la renaissance du PC et croient plus que jamais en leurs chances face à un Jean Chrétien fatigué et à un Bloc québécois futile à Ottawa.

«Il n'y a pas d'exode au Parti libéral, lance le secrétaire de l'aile québécoise du Parti conservateur, Dany Renaud. Nous sommes en pleine restructuration. Les bénévoles sont restés depuis l'an dernier, et notre course à la chefferie crée un intérêt certain.»

Plusieurs avouent être tentés d'imiter le saut libéral de leur chef Jean Charest et certains sont courtisés ouvertement par les organisateurs libéraux, mais ces jeunes candidats conservateurs, dont certains ont remporté près du tiers des votes au fédéral en 1997, et qui ont fleuri, pour la plupart, sous le soleil du pouvoir exercé par Brian Mulroney entre 1984 et 1993, veulent avant toute chose faire partie d'un gouvernement national à Ottawa.

«J'aime bien le travail que je fais à Ottawa, dit la jeune avocate de Joliette Anie Perreault, qui a récolté 36 % des voix dans cette circonscription l'an dernier. Il y a beaucoup de défis au Parti conservateur en ce moment. On assiste au retour de gens qui y étaient à la fin des années 1980. Et la candidature possible de Joe Clark suscite de l'intérêt. Il pourrait faire un retour à la Robert Bourassa.»

À la lumière de la ligne dure du PLC dans le dossier

de l'hépatite C, les conservateurs sentent que le règne de Jean Chrétien tire à sa fin. Après un deuxième mandat qui s'annonce difficile pour les libéraux et l'image d'éternels chameilleurs des députés du Bloc québécois, notamment contre le Reform Party, ils croient pouvoir continuer leur remontée.

«C'est une fois on n'aura pas six mois pour se préparer aux prochaines élections fédérales, explique le président par intérim de l'aile québécoise du PC, Christian Lessard. On s'y prépare dès maintenant.»

Celui-ci, comme les autres, dit ne pas avoir terminé sa réflexion quant à la possibilité de devenir candidat libéral aux élections provinciales.

Effet Charest

L'attrait de Jean Charest est bien réel, mais on attendra encore quelques semaines avant de se prononcer. Personne, en tout cas, ne reniera le Parti conservateur pour autant.

«J'ai toujours dit que je ne ferais pas de politique par opportunisme, souligne l'avocat de 33 ans, Jean-François Millette. Le Parti conservateur m'intéresse encore énormément.»

Candidat dans Saint-Hyacinthe en 1997, il a obtenu le tiers des votes pour finalement être battu par le député du BQ. Président de deux commissions politiques au sein du PC, il a étudié le droit international en Iowa où il a, par ailleurs, collaboré au ticket républicain Reagan-Bush en 1984. Il est de ceux qui croient fermement aux chances de son parti à Ottawa.

«Ca ne sert à rien de vider le parti, il y aura plein de candidats qui brigueront les investitures au PLQ de toute façon. A Ottawa, par contre, le Bloc n'a plus sa raison d'être. Et, dans mon comité en tout cas, les gens durement frappés par le verglas se sont rendus compte de l'intransigeance des libéraux.»

Un autre avocat, Denis Roy, a pris part à une chaude lutte à trois dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet l'an dernier, qu'il a trouvée éprouvante. Ancien attaché du ministre conservateur Pierre Blais, il s'est lancé en politique en raison de la présence de Jean Charest, mais il n'a

pas vraiment encore songé à la politique provinciale.

Candidat dans Louis-Hébert aux élections fédérales, Christian Lessard, lui, est déjà impliqué au sein du PLQ et des gens lui ont fortement conseillé de se présenter comme candidat, mais il insiste pour dire que ce n'est pas prévu et qu'il n'en a pas parlé avec Jean Charest.

«J'ai une réflexion à faire et elle n'est pas faite. Il y a des considérations professionnelles et familiales à prendre en compte. D'autre part, les conditions seraient probablement plus favorables cette fois-ci avec le Parti libéral.»

«Ce sont surtout les adjoints, les proches, les gens de l'Estrie qui ont suivi M. Charest»

Il indique que les militants conservateurs n'ont pas reçu de mot d'ordre sur le parti provincial à appuyer au Québec.

«Nos militants sont fédéralistes et ils vont probablement appuyer le parti fédéraliste. Et c'est certain que plusieurs d'entre nous sont intéressés à aider M. Charest au PLQ.»

Quant à elle, Anie Perreault attend de rencontrer le nouveau chef libéral avant de se décider. Elle croit qu'elle pourrait battre Guy Chevrette dans Joliette, mais elle garde toutes les portes ouvertes: le fédéral, le PLQ et même un retour en pratique privée du droit. L'exode du PC au PLQ, elle n'y croit pas non plus.

«Ce sont surtout les adjoints, les proches, les gens de l'Estrie qui ont suivi M. Charest.»

D'autres candidats conservateurs qui ont fait leurs preuves lors des élections fédérales pourraient apporter des munitions aux libéraux sur la scène provinciale, que ce soit Richard Côté en Outaouais, Lyne Boisvert dans Drummond ou Dominique Bellemare à Beauharnois. Mais, assure le secrétaire de l'aile québécoise du PC, Dany Renaud, certains s'impliquent déjà dans le travail préparatoire pour la course à la chefferie conservatrice.

«Il y a eu un mouvement d'excitation en faveur du PLQ au moment où M. Charest a pris sa décision, mais là, on sent que la préoccupation, c'est le terrain, la solidification de la base et la préparation d'une structure forte au Québec pour le prochain chef. M. Charest a commencé au PC un immense travail que nous voulons terminer.»

Bourses du millénaire

Le Bloc réclame le report de l'étude de la loi C-36

Ottawa (PC) — Le projet de loi C-36 prévoyant la création de la Fondation des bourses du millénaire devrait être suspendu jusqu'à la fin des négociations entre Ottawa et Québec, a réclamé hier le Bloc québécois.

Le député Paul Crête trouve «illogique» que le gouvernement s'entête à étudier ce projet de loi alors que celui-ci pourrait être modifié par la suite au terme des négociations entre Ottawa et Québec sur les bourses du millénaire.

«Ce n'est pas une négociation facile parce qu'on a commenté à l'envers, a expliqué M. Crête aux journalistes. Le gouvernement a déposé un projet de loi, un projet de fondation, et après ça, sous la pression de la coalition du Québec, il a dit oui, on va accepter de négocier.»

En comité parlementaire, le Bloc québécois a fait de l'obstruction pour bloquer l'étude du projet de loi C-36, un projet de loi cadre qui prévoit la mise en œuvre de plusieurs mesures budgétaires. Mais les libéraux ont rejeté toutes les propositions du Bloc. Le projet de loi devrait être soumis aux Communes mercredi prochain à l'étape du rapport.

Devant cette attitude des libéraux en comité, M. Crête constate qu'il y a deux discours du gouvernement au sujet des bourses du millénaire.

«M. Pettigrew répond que l'action du gouvernement est ouverte à la négociation, et de l'autre côté, dans l'autre édifice parlementaire, on nous dit qu'on ne peut pas prendre une journée de plus, qu'il faut adopter tous les articles et qu'il faut que le débat soit sur la table mercredi prochain. Il y a de l'illogisme entre les deux», a-t-il dénoncé.

M. Crête a demandé au gouvernement s'il accepterait de suspendre l'étude du projet de loi jusqu'à la fin des négociations. Mais le vice-premier ministre Herb Gray n'était pas ouvert à l'idée.

«Nous cherchons une entente mais nous ne sommes pas prêts à négocier en public. Alors, l'honorable député doit attendre le résultat de nos efforts de négociation de bonne foi et ne pas essayer de faire une chicane de tout ce dossier important», a-t-il répondu.

Le Québec, qui veut rester maître d'œuvre dans le domaine de l'éducation, ne veut pas participer à la Fondation des bourses du millénaire. Il préférerait se retirer de ce programme avec pleine compensation financière comme ce fut le cas pour le programme fédéral de prêts étudiants en 1964. Jusqu'à présent, toutefois, après quatre rencontres, les négociations entre Ottawa et Québec sont dans l'impasse. Deux autres rencontres sont prévues, soit les 15 et 19 mai.

Au bureau du ministre du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew, on indiquait que le ministre voulait trouver une solution à l'impasse mais qu'il n'était pas nécessaire entre-temps de suspendre l'étude du projet de loi C-36.

Selon l'attachée de presse du ministre, Anna Kapiniari, «on a jusqu'au 25 mai pour faire des changements. S'il y a une entente entre Ottawa et Québec pour apporter des modifications au texte de loi, cela pourra se faire», a-t-elle précisé au cours d'un entretien téléphonique.

Le ministre fédéral des Ressources humaines Pierre Pettigrew trouve «prometteuse» la solution suggérée jeudi dernier par l'opposition libérale de l'Assemblée nationale pour régler le litige qui oppose Québec et Ottawa dans le dossier des bourses du millénaire.

«On est en train de créer un espace qui peut être prometteur», a dit M. Pettigrew alors qu'il s'appropriait à prendre la parole devant l'Association québécoise des économistes.

Jeudi, à l'Assemblée nationale, l'opposition libérale a suggéré une motion «visant à faire débloquer les négociations en cours entre Québec et Ottawa» dans le dossier des bourses que le gouvernement fédéral veut verser aux étudiants. La motion libérale a cependant été rejetée par le gouvernement péquiste.

Pour les enfants nés au Canada

Ottawa pourrait devoir réviser sa législation sur la citoyenneté

Ottawa (PC) — Le Canada pourrait devoir réviser sa législation concernant l'attribution de la citoyenneté à tout enfant né au pays, a indiqué à Ottawa, hier, la ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard.

Mme Robillard réagissait alors à une décision rendue cette semaine par un tribunal ontarien, qui a annulé l'ordonnance de déportation de Joyce Francis, une immigrante grenadienne entrée au pays de façon illégale, afin qu'elle puisse prendre soin de ses enfants nés au Canada.

«Les droits en jeu sont les droits constitutionnels d'enfants vulnérables», a écrit le juge Edward McNeely dans le texte de son jugement.

«La plupart des gens trouveraient évident que le fait d'expulser l'unique parent d'enfants de six et huit ans re-

viennait d'expulser les enfants eux-mêmes.»

Mme Robillard a indiqué que les responsables de son ministère étaient encore à examiner le jugement, qui va à l'encontre de plusieurs décisions précédemment rendues en Cour fédérale ou en Cour suprême. Les conclusions du juge McNeely feront vraisemblablement l'objet d'un appel.

«J'ignore ce que nous déciderons», a déclaré Mme Robillard à l'extérieur des Communes. «Mais à mes yeux, cette affaire soulève un point fondamental, soit la question d'accorder la citoyenneté aux enfants qui sont nés au Canada alors que leurs parents ne sont pas Canadiens. Il s'agit d'une question fondamentale dont nous devons discuter sérieusement entre Canadiens. Que voulons-nous faire d'eux?»

Cette question controversée avait déjà été soulevée,

en 1994, à un comité des Communes, qui avait alors recommandé que les enfants nés au Canada n'obtiennent la citoyenneté canadienne que si au moins un de leurs parents est résident permanent ou citoyen canadien.

La Grande-Bretagne et l'Australie ont adopté une législation en ce sens, au cours des années 80, à la suite d'une hausse des naissances sur leur territoire d'enfants aux parents ne détenant pas la citoyenneté britannique ou australienne.

Mme Francis, âgée de 35 ans, est venue au Canada en provenance du Venezuela, en 1988, réclamant le statut de réfugié.

Elle devait éventuellement renoncer à celui-ci, demandant plutôt le statut d'immigrant. Cette requête allait être rejetée, une ordonnance d'expulsion étant alors prononcée.

Des parlementaires québécois et haïtiens travailleront ensemble

LE DEVOIR

Deux fois l'an, une Commission interparlementaire Québec-Haïti — elle vient d'être créée au terme d'une mission de trois jours qu'a dirigée à Port-au-Prince le président de l'Assemblée nationale du Québec, Jean-Pierre Charbonneau — tiendra une session de travail pour raffermir les liens de coopération entre les deux Parlements. La commission sera formée de parlementaires choisis dans les diverses formations politiques siégeant dans les deux capitales. Chacune des assemblées désignera sept membres.

Dans l'allocution qu'il a prononcée

lundi devant les législateurs haïtiens, M. Charbonneau a souhaité longue vie à la jeune démocratie haïtienne, déclarant notamment ceci: «Il tombe sous le sens que l'évolution souhaitée [par le deuxième Sommet des Amériques, à Santiago] doit viser non seulement plus de prospérité et de richesse, mais surtout plus d'équité, de justice et d'équilibre.»

Les liens entre parlementaires d'Haïti et du Québec se sont confirmés en septembre dernier lorsque le sénateur Edgard Leblanc fils, d'Haïti, a assumé la tâche de coprésident d'honneur de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), à Québec. Déjà, quatre employés du

Parlement haïtien sont en stage à l'Assemblée nationale du Québec et quatre autres doivent arriver à la mi-mai.

M. Charbonneau sera à Porto-Rico

le 24 mai où se tiendra une session du comité de suivi de la COPA, qui avait été organisée avec la collaboration, notamment, de la Chambre des communes canadienne.

Les Projets EUROPA Phase III

Unique à OUTREMONT PLUS QUE 4 UNITÉS

- 2 splendides lofts + 2 c.c.
- solariums
- Jardins intérieurs
- Garage
- Taux garanti 6 % 5 ans

272-1010

Mario Funes-Gruppe Sutton Immobiliera



Voyez les Projets Europa publiés dans DécorMag et ARQ en kiosques

S O L D E

Champigny

TROIS MAGASINS SEULEMENT

CÔTE-DES-NEIGES

5219 Côte-des-Neiges 344-2587

LAURIER

371 av. Laurier ouest 276-2587

BROSSARD

Mail Champlain 923-2587

TOUT À 25%

DE RABAIS

SAUF LES MAGAZINES, JOURNAUX ET ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS

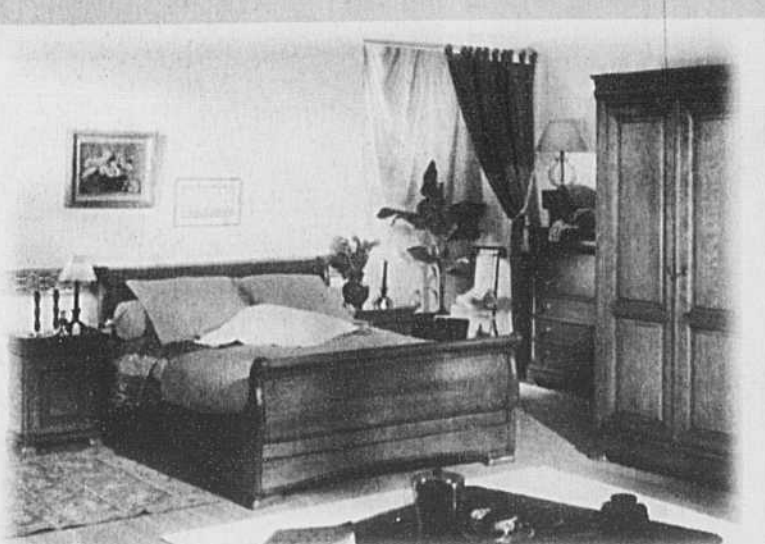
DE PLUS, JUSQU'À 50%
SUR UNE FOULE
D'ARTICLES SÉLECTIONNÉS

DÈS LE 2 MAI

SOLDE DE PRINTEMPS

Du 25 avril au 16 mai

REMISES de 20 % à 40 %
sur tous les meubles, lampes et tableaux



LIT QUEEN, 2 CHEVETS et COMMODE 6 TIROIRS EN CERISIER PATINÉ À L'ANCIENNE 5 000\$
ARMOIRE 2 PORTES DISPONIBLE À 2945\$



LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2
Tél. : (514) 273-7088

OUVERT LE DIMANCHE DE 12h à 17h

FERME LES LUNDIS ET MARDIS

• LE DEVOIR •

LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Un maire à Londres, du mieux pour les tories

SONIA DELESALLE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres (AFP) — Les Londoniens ont choisi par référendum de se doter d'un maire directement élu à l'horizon 2000 tandis que les conservateurs amorçaient lors d'élections locales un très timide redressement, deux scrutins marqués avant tout par un profond désintérêt des électeurs.

A Londres, seul un tiers (34 %) des quelque cinq millions d'électeurs se sont déplacés jeudi aux urnes, alors qu'une série d'élections locales en Angleterre ne mobilisaient qu'un quart (26 %) des 20 millions d'électeurs.

Cette désaffection pour les élections locales, bien que traditionnelle, a été jugée « inquiétante » par le vice-premier ministre John Prescott. Le Labour « devra en tirer les leçons », a ajouté Tony Blair.

Le premier ministre s'est déclaré « enchanté » par les 72 % de « oui » au référendum sur l'élection au suffrage direct d'un maire et d'une assemblée locale pour Londres et a affirmé que la faible taux de participation était dû au « peu de controverse » suscité par l'enjeu du scrutin.

Tout suspense avait été écarté avec l'appel à voter « oui » par les trois principaux partis — travailliste, conservateur et libéral-démocrate —, qui n'ont pas véritablement mené campagne, tandis que la presse et la télévision se désintéressaient du scrutin.

Le « oui » franc obtenu signifie néanmoins que la capitale britannique se dotera d'ici l'an 2000, pour la première fois de son histoire, d'un maire directement élu. Il sera associé à une assemblée de 25 membres directement élue aussi, la Greater London Authority (GLA), et doté de pouvoirs importants.

Le maire sera le premier responsable d'une collectivité locale du pays élu directement. Le gouvernement travailliste pourrait, en cas de succès à Londres, envisager de doter de maires élus d'autres grandes villes du pays.

Ce référendum était au cœur du vaste chantier de décentralisation du pays engagé par Tony Blair depuis son arrivée au pouvoir en mai dernier.

Il fait suite à deux autres scrutins au pays de Galles et en Écosse, qui ont approuvé le projet de la création d'assemblées semi-autonomes, et précède celui du 22 mai sur l'Irlande du Nord.

Les noms des candidats potentiels à la mairie de Londres circulent déjà. Le tenant de l'aile gauche du Labour, Ken Livingstone, est d'ores et déjà sur les rangs, et le nom du milliardaire Richard Branson est avancé. Le conservateur Chris Patten, ancien gouverneur de Hong-Kong, pourrait par cette fonction faire son retour dans la vie politique du pays.

Les travaillistes perdent Liverpool

Les élections de 166 conseils locaux ont mis en relief un recul des travaillistes par rapport aux résultats des élections générales de mai 1997, qui avaient marqué leur arrivée triomphale au pouvoir. Ils ont remporté quelque 38 % des voix, prenant le contrôle de deux conseils locaux, mais ont perdu 90 sièges.

Tony Blair a relativisé ce recul, notamment en raison du faible taux de participation, et en soulignant qu'il s'agissait de « très bons résultats pour un gouvernement au pouvoir » depuis un an. Le Labour a subi son revers le plus marquant avec la perte de contrôle du conseil de Liverpool, bastion travailliste depuis quinze ans, au profit des libéraux-démocrates, dont c'est la première victoire dans une grande ville.

Le parti libéral-démocrate, traditionnellement plus performant lors des scrutins locaux que nationaux, a remporté 25 % des suffrages contre 18 % en mai dernier, mais a perdu plus de 100 sièges.

Avec 32 % des voix, les conservateurs sont restés à 1,7 point de leur résultat aux élections générales, mais ont retrouvé le contrôle d'un conseil local et gagné 259 sièges.

Le président du parti conservateur Lord Parkinson a estimé que ces résultats étaient « un pas dans la bonne direction » et « le début du rétablissement » du parti conservateur, exsangue après sa déconfiture aux élections générales.

Le sommet de Washington est compromis

Les États-Unis s'efforcent de vaincre les réticences de Nétanyahou

Les États-Unis ont déployé de grands efforts pour organiser un sommet israélo-palestinien lundi. M. Clinton est lui-même intervenu jeudi pour presser M. Nétanyahou de s'y rendre. « Les occasions ne durent pas éternellement », a-t-il dit.

MARIUS SCHATTE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — L'émissaire américain Dennis Ross s'est efforcé hier, sans résultat apparent, de lever les objections du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou à un sommet pour sauver le processus de paix avec les Palestiniens lundi à Washington.

M. Nétanyahou a tenté quant à lui de persuader les États-Unis de reporter le sommet, estimant que le délai de préparation était insuffisant, selon des responsables israéliens.

A peine arrivé à Jérusalem en mission d'urgence, M. Ross a rencontré M. Nétanyahou pendant une heure et demie, avant le début du shabbat, le jour de repos hebdo-

madaire du judaïsme, pendant lequel toute activité officielle est interdite au premier ministre. M. Nétanyahou était entouré de son ministre de la Défense, Yitzhak Mordechai, et du ministre du Commerce et de l'Industrie, Nathan Chicharansky.

Aucun nouvel entretien n'a été fixé officiellement. Il se pourrait toutefois que le premier ministre reçoive de nouveau M. Ross samedi soir, après la fin du shabbat.

Cependant, selon la télévision publique israélienne, Nétanyahou avait, au moment de mettre sous presse, d'ores et déjà décidé de ne pas se rendre à Washington lundi. Le premier ministre reste en effet opposé à la proposition américaine d'un retrait militaire israélien de 13,1 % de la Cisjordanie, en proclamant qu'elle mettrait « en danger » la sécurité d'Israël.

Les États-Unis ont fait de l'acceptation de cette proposition une condition à l'organisation du sommet qui réunirait le président Bill Clinton, Nétanyahou et le président palestinien Yasser Arafat.

M. Nétanyahou n'a pas exclu un compromis, mais il reste peu de temps jusqu'à demain pour le mettre au point. En outre, le premier ministre ne semble nullement pressé de trancher. Il n'a pas jugé nécessaire de tenir des consultations urgentes avec ses ministres et il s'est abstenu de rappeler ceux qui se trouvent en mission à l'étranger, notamment le ministre des Infrastructures nationales Ariel Sharon.

Le secrétaire du gouvernement, Danny Naveh, a même affirmé que la question des négociations israélo-palestiniennes ne figurerait pas à l'ordre du jour officiel du conseil des ministres de demain.

Le porte-parole du premier ministre, David Bar-Ilan, s'est refusé à préciser combien de temps il faudrait au gouvernement pour se prononcer, alors que le cabi-

net discute déjà de la question depuis des mois. « Pour le moment, toute prévision est impossible, cela peut prendre des jours, des mois », a-t-il dit.

Selon la presse israélienne, le premier ministre ne veut pas aller au-delà d'un retrait de 9 à 11 % de la Cisjordanie.

Les Palestiniens ont en revanche accepté le compromis américain, mais ont souligné qu'ils iraient à Washington pour signer un accord fin prêt et non pas pour poursuivre les pourparlers sur l'ampleur du retrait. Le président Arafat a mis en garde contre le « chaos » qui surviendrait au Proche-Orient si le compromis était rejeté.

Les États-Unis ont déployé de grands efforts pour organiser le sommet lundi. La venue de M. Ross répond ainsi à une exigence de M. Nétanyahou, qui avait voulu poursuivre les discussions, alors que les Américains, à l'issue des rencontres de Londres lundi et mardi dernier, avaient laissé entendre que leur offre était maintenant à prendre ou à laisser.

ITALIE

La protection civile sous le feu des critiques

ALAIN JEAN-ROBERT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sarno — Trois jours après la tragédie qui a frappé la Campanie (sud), faisant au moins 77 morts, les polémiques s'accroissent hier sur les inquiétants retards dans l'organisation des secours et leur manque cruel de coordination sur place.

Au PC de la Protection civile, située dans la grande halle des fruits et légumes de Sarno, dans l'arrière-pays de Naples, les responsables ne souhaitaient plus hier fournir des chiffres précis sur ce qui apparaît déjà comme l'une des plus grandes catastrophes du pays.

Selon le dernier bilan transmis à Rome par la Protection civile à la mi-journée, le nombre des morts s'élève à 77, et selon les différentes sources, le chiffre des disparus varie entre 150 et près de 400. Environ 3000 secouristes sont engagés sur le terrain depuis mercredi matin.

Mais, il a fallu attendre la nuit de jeudi à hier, plus de 48 heures après le début des gigantesques coulées de boue qui ont submergé plusieurs villages situés sur le flanc du Monte D'Albano, pour que soit enfin mis en place un centre chargé de coordonner les secours.

Le Centre Opérationnel Mixte (COM) aurait dû, selon la législation en vigueur, être formé dès le début de la catastrophe. Pendant 50 heures, les maires des petits villages touchés par les éboulements de terrain ont dû se débrouiller seuls et tenter de coordonner les secours. « Nous avons dû faire face à une situation vraiment très difficile, pas gérable », dit le maire de Sarno, Gerardo Basile, membre du COM.

La liste des forces engagées est impressionnante: carabinieri, police d'Etat, police municipale, police de la route, armée, brigade financière, pompiers, gardes forestiers, Croix-Rouge, génie civil, Caritas, scouts... et près d'une cinquantaine d'autres associations.

« Mais à qui obéissez-vous? », demande l'AFP à un sous-officier du génie venu de Civitavecchia, au nord de Rome, pour participer aux recherches dans le village fantôme de Quindici. « Nous obéissons seulement à nos chefs », répond le militaire.

Pompéi, prise 2

Au PC de la Protection civile, un ballet d'hélicoptères se déroule sans cesse. Un appareil des pompiers se pose. A son bord pas de rescapé. L'hélicoptère ne refait pas le plein de ses réservoirs, il n'y a pas de changement d'équipage. Au bout d'un moment, l'appareil redécote et un autre appareil, de l'armée cette fois, se pose à son tour.



Un secouriste et son fidèle ami à Sarno.

REUTERS

Le même scénario se répète. A certaines heures, le PC des forces de secours semble secoué d'une vaine agitation et en proie à la confusion.

Une ambulance, phares allumés, sirènes hurlantes, arrive en trombe dans la cour de la grande halle et freine devant le poste médical d'urgence. Les dizaines de personnes qui attendent ici des nouvelles de proches disparus se ruent.

La police fait reculer la foule où circulent les rumeurs les plus insensées. « Il y a 7 personnes », dit un homme. « Il est vivant », hurle une femme en pleurs. Cinq minutes d'attente et l'ambulance repart comme elle était arrivée: vide.

19 équipes de cynophiles sont sur place depuis mercredi. Parmi elles, une équipe autrichienne accompagnée de chiens d'avalanche arrivée à Sarno jeudi. Hier, aucun interprète n'avait été trouvé pour leur indiquer que faire.

A Episcopo, un village de la banlieue de Sarno, rayé de la carte mardi soir, les opérations de déblaiements n'ont débuté qu'hier matin. Une pelleuse verse la boue dans un camion. La tâche paraît interminable et vaine. « Episcopo c'est Pompéi après le Vésuve », dit Angelo Di Marino, journaliste du quotidien local *La Città*.

Hier, en milieu de matinée, on pouvait constater une sensible amélioration de la coordination sur le terrain, a estimé le maire M. Basile. Cette amélioration risque d'intervenir trop tardivement pour permettre de retrouver des survivants.

EN BREF

1,25 milliard pour la Bosnie

Bruxelles (AFP) — La conférence des donateurs sur la Bosnie, réunie à Bruxelles, s'est engagée hier à verser une aide de 1,250 milliard \$ pour 1998, c'est à dire un peu plus que l'objectif prévu de 1,1 milliard. Il s'agit d'engagements de la part des pays donateurs auxquels il appartient de décider du pourcentage qu'ils entendent verser à chacune des deux entités qui composent la Bosnie-Herzégovine, Republika Srpska (Serbe) et Fédération croato-musulmane. « Il est clair que la répartition sera plus équilibrée que par le passé », a indiqué un représentant de la Banque Mondiale, co-organisateur avec la Commission européenne de cette 4^e conférence des donateurs sur la Bosnie. A cause de la politique de ses anciens dirigeants, la RS n'a reçu que 15 % de l'aide internationale globale jusqu'à maintenant versée à la Bosnie.

Le chef de l'opposition nigériane aux arrêts

Lagos (AFP) — Le président de la coalition d'opposition nigériane Action unie pour la démocratie (UAD), Olisa Agbakoba, a été arrêté hier matin à l'aéroport international de Lagos, à son retour d'un voyage à l'étranger, ont annoncé ses collaborateurs. L'UAD, une coalition de 26 associations prodémocratiques et de défense des droits de l'homme, a récemment organisé des actions de protestation contre le régime militaire. Agbakoba, un juriste de 45 ans, ancien président de l'Organisation des libertés civiles (CLO), a été emmené vers une destination inconnue, ont ajouté les mêmes sources. Cette nouvelle arrestation porte à au moins 12 le nombre d'opposants ou militants des droits de l'homme arrêtés depuis le 1^{er} mai, date d'une manifestation à Ibadan au cours de laquelle sept membres de l'opposition ont été tués par la police. L'UAD avait décrété le 1^{er} mai jour national de protestation et appelé les Nigériens à manifester en masse contre le régime militaire et l'éventuelle candidature du chef de l'Etat, le général Abacha, à l'élection présidentielle prévue le 1^{er} août. Trois membres de l'UAD avaient été tués le 15 avril à Ibadan, lors d'affrontements avec des agents de la sécurité.

Idem pour le «docteur suicide»

Royal Oak (AFP) — Le Dr Jack Kevorkian, surnommé « le docteur suicide », a été arrêté avec son assistant à la suite d'échauffourées avec la police alors qu'il tentait jeudi soir de déposer un corps à l'hôpital William Beaumont de Royal Oak (Michigan), ont annoncé des sources policière et médicale. Les deux médecins étaient toujours détenus, hier matin, dans une prison de la ville. Le Dr Kevorkian était accusé d'agression et de résistance à son arrestation. Le psychiatre Georges Redding était de son côté accusé d'entrave à la police et résistance à son arrestation. Les deux médecins, qui ont publiquement reconnu d'avoir apporté un concours au suicide médicalement assisté de dizaines de personnes, étaient arrivés à l'hôpital avec un corps sur le siège arrière de leur voiture, a indiqué un porte-parole de l'établissement, Mme Colette Stimmel.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 1998⁽¹⁾

Avec tout un boni!

1 800 463-5229

(1) Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. ⁽²⁾ Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

BONI D'INTÉRÊT DE

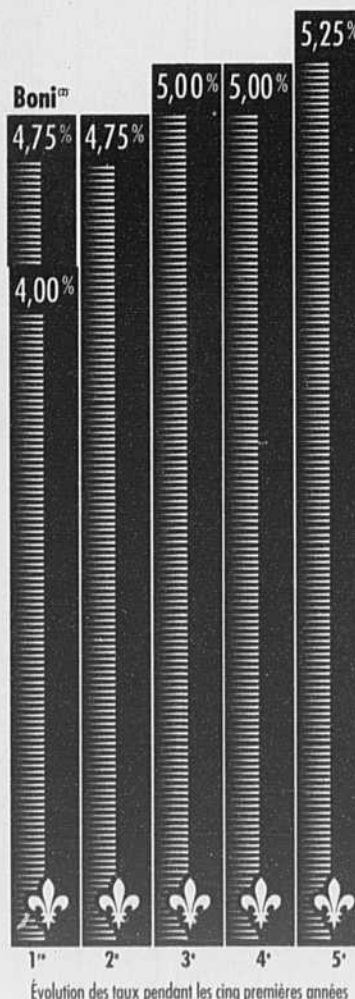
0,75%

À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE


**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca


Québec


• LE MONDE •

REVUE DE PRESSE

Chef de guerre

La France a fait preuve d'une rare brutalité envers ses partenaires européens en imposant son diktat autour de la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE). Une attitude qui a soulevé l'indignation générale.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

La nuit qui a vu la naissance de l'euro sera pour longtemps une date historique dans la construction européenne. Au moment de confirmer la nomination du Néerlandais Wim Duisenberg au poste de président de la BCE, nomination faut-il le rappeler acceptée unanimement deux ans auparavant, un pays, la France, a fait cavalier seul. Pendant douze heures, le président Jacques Chirac n'a pas hésité un instant à exiger que les intérêts particuliers de la France passent avant ceux de l'Europe en réclamant que le mandat présidentiel de huit ans soit scindé pour permettre à un Français de partager le poste. Exaspérés par tant d'obstination bornée, ses collègues européens ont cédé. Cet incroyable cirque a suscité, à quelques exceptions près, la condamnation unanime de la presse européenne.

Le quotidien *Libération* résume bien l'opinion de la presse européenne. Décritant «l'atmosphère quasi soviétique» de la réunion qui s'est déroulée dans la nuit de samedi à dimanche et au cours de laquelle Duisenberg a dû justifier devant les chefs d'Etat européens l'abandon de son mandat «pour des raisons personnelles», *Libération* écrit qu'à cette occasion Jacques Chirac s'est comporté «comme un chef de guerre romain brandissant ses trophées au retour d'une campagne héroïque». Ce qui frappe l'éditorialiste du quotidien, c'est la brutalité affichée par la France dans cette affaire et les conséquences que cette attitude pourrait entraîner.

«Fallait-il humilier Wim Duisenberg en le contraignant, dans le plus pur style des procès de Moscou, à "avouer" qu'il ne s'estimait capable, finalement, que d'effectuer un demimandat à la présidence de la BCE? Fallait-il porter un tel coup à l'alliance franco-allemande [...] ? Fallait-il enfin et surtout donner cet affligeant spectacle de tripotage des textes, de maquignonnages de champ de foire, de coups bas et de coups de savate pour ouvrir l'ère de l'euro, alors qu'il s'agissait de choisir entre blanc bonnet et bonnet blanc?»

Mais au-delà des maquignonnages, plusieurs se sont interrogés quant aux effets qu'aurait sur l'indépendance de la Banque centrale européenne cette naissance douloureuse de l'euro. Que ce soit Duisenberg ou Trichet (le candidat français) qui occupe la présidence de la banque n'a guère d'importance puisque les deux sont des clones. Non, ce qui est plus grave encore, écrit dans le *Financial Times* de Londres un professeur d'économie à l'Université de Stockholm, c'est que «le compromis accepté la semaine dernière viole trois grands principes» inscrits dans le traité de Maastricht et qui sont censés assurer l'indépendance de l'institution: une longue permanence pour le comité exécutif (huit ans), un mandat non renouvelable et l'interdiction faite aux membres du conseil de la BCE d'accepter des instructions de gouvernements ou d'institutions de l'Union européenne. Comme aucune mesure légale ne peut être adoptée pour forcer M. Duisenberg à démissionner au bout de quatre ans, «la possibilité existe que les gouvernements de l'UE renouvellent son mandat», ce qui contrevient au traité. Les États ne pouvant donner d'instructions à un membre du conseil, «n'est-ce pas [là] une violation éclatante de ce principe lorsque le président potentiel cède aux pressions et démissionne à mi-mandat». «De plus, si le président cède sur un point aussi important, le soupçon qu'il pourrait céder sur d'autres questions va probablement surgir», écrit l'économiste, qui

réclame l'instauration de mécanismes «pour protéger la BCE des pressions politiques continuelles des gouvernements».

Il y a des traditions qui ne se perdent pas. Alors que la plupart des institutions militaires connaissent un sérieux problème de recrutement, la célèbre Légion étrangère refuse des candidats. Cette troupe d'élite française, qui fait rêver les soldats du monde entier, garde toujours un attrait particulier, écrit l'hebdomadaire

Le Point dans un long reportage marquant la fête de Camerone, du nom d'une localité du Mexique où se déroula une «héroïque bataille»

pendant la conquête de ce pays par les légionnaires de Napoléon III. Selon le magazine, depuis sa fondation en 1831, le recrutement au sein de la Légion ne s'est jamais tari. Aujourd'hui, «il est stable, et les jeunes qui se présentent sont de mieux en mieux formés».

Mais les temps changent et la composition des troupes aussi. «Naguère, il y eut des périodes d'engagements massifs de Russes,

après la révolution bolchévique, d'Espagnols, après la guerre d'Espagne, d'Allemands, après la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, ce sont les Slaves qui s'engagent en masse, mais les Asiatiques d'Extrême-Orient poussent derrière».

écrit le reporter. Toutefois, «si cent trente-deux nationalités y cohabitent actuellement, il y a aussi 30 % de Français», la Légion étant cependant dirigée presque entièrement par des officiers français.

Tradition oblige, on entre toujours dans la Légion avec «une lourde histoire personnelle», mais cela n'empêche pas l'institution de faire enquête sur les cas douteux et d'expulser les plus scabreux. Autre tradition qui persiste, «si le nouveau légionnaire le désire, et ils sont 10 % dans ce cas, il sera placé "sous anonymat", avec un nom d'emprunt». La Légion refuse du monde, car il semble que sa recette — «le sens du sacré de la mission, la fidélité à la parole donnée, l'honneur, la solidarité, la rudesse du travail» — soit tout simplement magique.

Silencieusement, jour après jour, les Canadiens les plus brillants et les plus talentueux quittent le pays pour les États-Unis. Bon an mal an, quelque 100 000 Canadiens déménagent chez nos voisins du Sud, écrit l'hebdomadaire *Time* dans un grand dossier consacré à la fuite des

cerveaux canadiens. Ce processus, sans équivalent sur la planète, prive le pays de

ses travailleurs les plus dynamiques en médecine, en informatique, en ingénierie et dans plusieurs domaines de la recherche universitaire. Et devinez pourquoi tous ces gens quittent le «plus meilleur pays au monde»? Pour l'argent, bien entendu. Et qui peut les blâmer. «La plupart, sinon tous nos diplômés et chercheurs pourraient se trouver un emploi aux États-Unis à deux fois leur salaire actuel sinon plus», dit le chef du département des sciences informatiques de l'Université de Colombie-Britannique. Et l'absence de bénéfices sociaux ne dissuade personne. Le nombre de départs est effrayant: «Entre 1994 et 1996, 17 000 infirmières ont déménagé aux États-Unis alors que quelque 10 000 médecins travaillent au sud de la frontière, une augmentation de 20 % depuis 1985.» *Time* fait neuf propositions pour stopper l'hémorragie mais reconnaît qu'avec l'économie la plus prospère au monde, rien ne peut vraiment stopper cette fuite des cerveaux.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La victoire morale, aux élections présidentielles du Paraguay, demain, appartient au général Lino Oviedo, emprisonné depuis décembre pour tentative de coup d'Etat en avril 1996. Oviedo a vu, le 18 avril, confirmer par la Cour suprême une peine d'emprisonnement de dix ans imposée par un tribunal militaire spécial. Le Parti Colorado (PC) dut alors se résoudre à inscrire Raúl Cubas comme aspirant à la présidence, même si Oviedo était sorti vainqueur des primaires de septembre dernier et que Cubas devait briguer la vice-présidence. Ce dernier joue maintenant à fond sur le slogan «Cubas au Palais, Oviedo au pouvoir», de la même manière que le Dr Hector Cámpora, dans l'Argentine des années 70, martelait: «Cámpora au gouvernement, Perón au pouvoir», la candidature de Perón n'étant pas autorisée.

Les derniers sondages accordent une légère avance au PC sur le candidat de l'Alliance démocratique, Domingo Laino dont le colistier est Carlos Filizzola, assez habile pour rallier les leaders des centrales syndicales les plus influentes. 10 % des votants de ce pays

PATRICK SABATIER
LIBÉRATION

«Ici repose dans la gloire et l'honneur un soldat américain dont Dieu seul connaît le nom», peut-on lire sur le mausolée de marbre

blanc planté au sommet d'une colline qui domine le Potomac juste en face de Washington. Mais ce Soldat Inconnu, enseveli en grande pompe, le 28 mai 1984, dans la crypte du Cimetière national d'Arlington, est devenue une célébrité. Bientôt, peut-être, le monde entier connaîtra son nom. Le secrétaire à la Défense, William Cohen, a ordonné jeudi l'exhumation des ossements qui avaient été choisis pour incarner à Arlington tous les GI's disparus pendant la guerre du Vietnam. Le 14 mai, le mausolée sera ouvert. Un cercueil d'acier en sera retiré. Les cinq os qui s'y trouvent seront acheminés au Laboratoire d'Identification de l'armée à Rockville (Maryland) et à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington pour y être soumis à des analyses d'ADN. «Nous devons honorer notre serment de tout faire pour retrouver et identifier les dépouilles des Américains morts au champ d'honneur», a expliqué M. Cohen pour justifier sa décision, prise après plusieurs mois de controverses.

Et après que se soit fait jour un horrible soupçon: ce «Soldat Inconnu» ne l'aurait jamais vraiment été. Les responsables du Pentagone auraient simplement jugé de bonne politique qu'un «Inconnu» mort au Vietnam repose aux côtés des trois autres «Inconnus» qui symbolisent à Arlington les morts de la Première et Seconde Guerre Mondiale, et ceux de la guerre de Corée. Et ils l'auraient «fabriqué». Depuis plusieurs mois, Jean Blassie, une vieille dame de la banlieue de St. Louis, et sa fille Pat, ne cessent de «réclamer la vérité» en affirmant que «X 26», l'homme dont les restes ont été enterrés à Arlington, est en réalité leur fils et frère, Michael Blassie. Le lieutenant Blassie a été déclaré «mort au combat, corps non retrouvé» après que son avion eut été abattu, le 11 mai 1972, au-dessus d'An Loc. Les ossements (quatre côtes, un pelvis, et un humérus) ensevelis à Arlington avaient été retrouvés en octobre 1972 par des soldats sud-vietnamiens dans la région où le A-37B de Blassie s'était écrasé. Au même endroit, ils avaient récupéré divers équipements indiquant que les ossements étaient ceux d'un aviateur, mais également des papiers d'identité au nom de Michael Blassie. Ces ossements avaient été envoyés pour identification au Centre de recherches et iden-

Élections présidentielles au Paraguay demain

Oviedo triomphera dans sa cellule

de cinq millions d'habitants font partie des indécis.

Le nom d'Oviedo a été ovationné mardi soir à Asunción par près de 100 000 partisans du Parti Colorado qui réclamaient sa remise en liberté. La veille, à peine 5000 personnes s'étaient portées à la réunion convoquée par le président sortant Juan Carlos Wasmosy, farouche adversaire de ce général pour l'instant invisible, mais efficace à tirer les ficelles d'un parti dont les factions amenuisent leurs rivalités.

En 1993, Wasmosy l'a emporté avec 40 % des suffrages. Les candidats du Parti libéral radical authentique et du Parti de la rencontre nationale (PEN) eurent à eux deux 55 %. Cette année PEN et PLRA ont fusionné pour tenter de déloger les «colorados» et de «réformer l'Etat».

«Rompre avec le passé»

Raúl Cubas promet que, si son parti est reporté au pouvoir — après 51 ans d'hégémonie du PC —, il amnistiera Oviedo «injustement condamné». Son adversaire, Domingo Laino — c'est sa troisième tentative pour accéder à la présidence —, laisse entendre que, s'il triomphe, il fera adopter une *Loi de pacification nationale* et permettra à Ovie-

do de sortir de prison. C'est d'ailleurs un geste qu'avait suggéré à Laino l'écrivain Augusto Roa Bastos, disant craindre la création d'un «mythe Oviedo». Pour la première fois, Roa Bastos, à 81 ans, a d'ailleurs adhéré à un parti, le PEN, pour «aider à rompre avec le passé».

Cubas compte, pour la vice-présidence, sur Luis María Argañás, lequel ne cache pas son admiration pour le dictateur déposé en 1989, Alfredo Stroessner, exilé au Brésil. De 1989 à 1993, la transition avait été assurée par le général Andrés Rodríguez, décédé depuis.

Premier civil à occuper la présidence du Paraguay depuis 60 ans, Juan Carlos Wasmosy termine son mandat le 15 août. Ce mandat fut marqué par des scandales financiers, dont l'un a joué au détriment de 33 000 petits épargnants dont les économies se sont envolées — il fallut pas moins de 800 millions de dollars pour éviter la déroute complète à six banques, 22 sociétés financières et quatre sociétés d'assurances. Des analystes signalent aussi l'hypothèque que 20 sociétés d'Etat mal gérées feraient toujours peser sur une économie en crise.

Lors d'une fête religieuse rassemblant des centaines de milliers de fi-

dèles à Caacupé, au sanctuaire de la Vierge des miracles, le 8 décembre dernier, Wasmosy, dont l'impopularité ne fait que croître, avait très mal réagi à l'homélie de Mgr Claudio Gimenez. L'évêque avait en sa présence déploré le mauvais gouvernement (*desgobierno reinante*) et mentionné l'hypocrisie et la corruption de ses dirigeants. «Même l'Eglise prend avantage de la liberté; avant, elle s'inclinait devant Stroessner», avait commenté un président que Raquel Marin, épouse d'Oviedo, qualifie régulièrement de «traître» et auquel elle prédit qu'il prendra la place de son mari en prison.

Dans un pays où les litiges fonciers sont souvent très aigus et où les nostalgiques du dictateur Stroessner se font de moins en moins discrets (ce pays a donné refuge au dictateur Somoza, il a accordé en 1959 la nationalité au sinistre Dr Josep Mengele), il se peut que la crainte du changement l'emporte et que le PC sorte vainqueur. Un très mince filet d'espoir subsiste pour le tandem Domingo Laino/Carlos Filizzola.

L'OEA a dépêché pour ces élections 60 observateurs et, pour la première fois, collabore avec l'Union européenne dans son travail de surveillance.

Pas si inconnu, le soldat

L'ADN établira si «X 26» et Michael Blassie sont une seule et même personne



PHOTO THEQUE LE DEVOIR

La guerre du Vietnam n'a pas «produit» autant de soldats inconnus que les conflits précédents.

tification de l'armée, à Hawaï, et entreposés avec l'étiquette «attribués à Michael Blassie». Mais les analyses effectuées avaient conclu que la victime était de sang O, alors que Blassie était A+. En outre les ossements ne correspondaient pas à la taille et au poids du lieutenant.

Une grande cérémonie

En 1980, une commission d'enquête avait décrété que ces restes étaient ceux d'un Inconnu, baptisé «X 26». En 1984, alors que Ronald Reagan était en pleine campagne pour sa réélection à la Maison-Blanche, ses conseillers eurent l'idée d'une grande cérémonie du souvenir destinée à panser les plaies du Vietnam — et à s'assurer le vote des anciens combattants qui réclamaient depuis 1975 qu'un hommage soit rendu à leurs camarades. Son secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, ordonna alors au Pentagone de trouver un «In-

connu» à enterrer. Il n'y avait alors à Hawaï que quatre dépouilles à ne pas avoir été identifiées, dont celle de «X 26». Il fut désigné d'office. Les progrès de la technologie, et les évolutions de l'art de la guerre, ont considérablement réduit le nombre de cadavres d'«Inconnus» sur les champs de bataille. Quand le premier des «Inconnus» enterrés à Arlington avait été choisi, en 1921, les militaires avaient à leur disposition 1600 cadavres anonymes exhumés de cimetières en France. Le second, désigné en 1958 pour représenter les morts de la Seconde guerre mondiale, avait été sélectionné parmi 8500 autres dépouilles. Le troisième était un parmi 800 cadavres non-identifiés retrouvés en Corée. Dans le cas de l'Inconnu du Vietnam, bon nombre de critiques accusent le Pentagone d'avoir dépouillé Michael Blassie de son identité et de l'avoir araché à sa famille au nom de l'intérêt

supérieur de la nation. «L'inhumation de l'Inconnu du Vietnam a été au mieux prématurée, et au pire une manipulation politique pour tourner la page sur la question des prisonniers de guerre et disparus (POW/MIA)» écrit le *US Veteran Dispatch*, la publication d'anciens combattants qui avait été la première à affirmer, en 1994, que «X 26» est en fait le Lt Blassie. La famille Blassie a été mise «sur la piste de la Tombe de l'Inconnu» par un livre publié en 1986 (*A missing plane* de Susan Sheehan), qui racontait l'histoire de «X 26» et suggérait que les nouvelles technologies d'analyse de l'ADN pourraient permettre d'identifier les «Inconnus» d'Arlington. Quand la quête des Blassie pour «savoir ce qu'est devenu Michael», appuyée par les Vietnam Veterans of America et d'autres associations d'anciens combattants et disparus, a été reprise par la chaîne CBS en janvier dernier, la pression sur le Pentagone est devenue irrésistible.

Les ennuis commencent

La campagne «Où est Michael Blassie?» s'est même portée sur le champ de bataille virtuel d'Internet, où sont apparus des sites réclamant que toute la lumière soit faite. Le Pentagone a expliqué que les papiers d'identité qui avaient été retrouvés avec les restes auraient été «égarés» quelque part à Saïgon, et que tous les dossiers concernant «X 26» ont été détruits après la cérémonie de 1984, conformément à la tradition, de manière à assurer que l'Inconnu le reste à jamais. Mais il est loin d'être certain que «X 26» soit réellement le Lt Blassie. Les os appartiennent peut-être à un autre pilote, le capitaine Rodney Strobridge, dont l'hélicoptère d'attaque Cobra avait été lui aussi abattu dans la région d'An Loc lors de l'offensive où Blassie a trouvé la mort. Ils peuvent aussi être ceux d'un de huit autres aviateurs américains, puisque deux avions de transport C 130 et d'autres hélicoptères avaient été détruits dans la même bataille. Ce puzzle macabre est compliqué par le fait que la famille de Strobridge s'oppose à l'exhumation. Il faudra trois mois pour parvenir à une conclusion, en comparant l'ADN de «X 26» à celui des familles survivantes. Et c'est alors que le Pentagone aura un vrai problème. Si les restes sont identifiés, ils seront remis à la famille. Mais il faudra alors trouver un nouvel «Inconnu». Or il semble qu'il n'en reste plus qui ne soient pas identifiées compte tenu des énormes progrès technologiques en ce domaine. C'est toute une mythologie patriotique, vieille comme la guerre moderne qui risque de devoir être enterrée...

TIME

ses travailleurs les plus dynamiques en médecine, en informatique, en ingénierie et dans plusieurs domaines de la recherche universitaire. Et devinez pourquoi tous ces gens quittent le «plus meilleur pays au monde»? Pour l'argent, bien entendu. Et qui peut les blâmer. «La plupart, sinon tous nos diplômés et chercheurs pourraient se trouver un emploi aux États-Unis à deux fois leur salaire actuel sinon plus», dit le chef du département des sciences informatiques de l'Université de Colombie-Britannique. Et l'absence de bénéfices sociaux ne dissuade personne. Le nombre de départs est effrayant: «Entre 1994 et 1996, 17 000 infirmières ont déménagé aux États-Unis alors que quelque 10 000 médecins travaillent au sud de la frontière, une augmentation de 20 % depuis 1985.» *Time* fait neuf propositions pour stopper l'hémorragie mais reconnaît qu'avec l'économie la plus prospère au monde, rien ne peut vraiment stopper cette fuite des cerveaux.



Faculté de Droit

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS DE DROIT ET DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DROIT ET SOCIÉTÉ

Le 3 juin 1998

Légitimité et légalité: le renvoi à la Cour suprême sur l'indépendance du Québec

(K. Brock, A. Cairns, N. Duplé, A. Lajoie, Y. LeBouthillier, W. McLaughlan, D. Pinard, P. Russel, B. Ryder et R. Saganash)

Le 4 juin 1998

Le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

(M. Bailey, N. Bala, A. Bayefsky, B. Black, S. Comtois, J. Hannaford, L. Lamarche, D. Matas, M. McNeil, W. Schabas et I. Weiser)

Coût: 125 \$ par journée ou 165 \$ pour les deux conférences.

Informations: Mme Martine Sarazin, tél.: 613-562-5297; télécopie: 613-562-5121; courrier: msarazin@uottawa.ca.

10 ans déjà
Félix

EN AVANT PREMIÈRE MONDIALE

Présentation du film:

«Félix Leclerc le Géant Québécois»

Soirée bénéfice au profit de la Fondation Félix-Leclerc sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean-Pierre Ferland et Monsieur Guy Latraverse.

Lieu: Hôtel Reine Elizabeth Salle St-François, Montréal

Date: Mercredi le 20 mai 1998 à 20h

Menu: Magnifique buffet aux couleurs et saveurs du Québec

Coût: 200\$ par personne

Pour réservations:

Fondation Félix-Leclerc

Téléphone et fax:

(418) 828-2808 • (418) 990-0414



Pierre-Léon Tétrault

Quiprocroc gare aux crocos
et Allégresse nomade

Techniques mixtes



«Afrique... lieu d'origine où les signes et les symboles de différentes ethnies viennent danser sur la toile éberluée de mon imaginaire éclaté.»

P.-L. T.

Jusqu'au 29 mai 1998

Maison de la culture Côte-des-Neiges

5290, chemin de la Côte-des-Neiges

Renseignements : 872-6889

http://www.ville.montreal.qc.ca/maisons/maisons.htm



Ville de Montréal

É D I T O R I A L

Une aide pour le sport?

Jean-Robert Sansfaçon

Les magnats du sport professionnel n'ont pas manqué l'occasion qui leur a été offerte par un comité de parlementaires fédéraux pour crier leur désarroi et réclamer l'aide des gouvernements. Que faut-il penser de l'intervention de l'État dans ce genre d'industrie?

Le sport professionnel vit de la notoriété de vedettes qui n'ont rien à envier au monde des chanteurs rock et des acteurs d'Hollywood. Cela a toujours été le cas, même du temps de Maurice Richard. Ce qui a changé, c'est que les vedettes du sport exigent aujourd'hui des salaires équivalents à ceux des chanteurs et des acteurs parce qu'ils sont aussi devenus vedettes de l'écran qui génèrent des profits faramineux pour leurs producteurs que sont les propriétaires des équipes les plus riches. Si certaines équipes ne font pas leurs frais, comme certains films, ce n'est pas parce que les acteurs coûtent trop cher mais parce que les producteurs ont mal fait leur travail.

Il est vrai que les équipes professionnelles canadiennes n'ont pas accès à un aussi large bassin de spectateurs et qu'elles ne sont pas en mesure de vendre les droits de télédiffusion à des prix aussi élevés que les équipes des grandes villes américaines. Ajouté à cela le fait que le dollar canadien atteint un niveau plancher, que la fiscalité est ici plus lourde qu'ailleurs, et voilà brossé à grands traits le portrait d'une équipe de base-ball perdante transplantée dans un pays où il n'y a pas de joueurs de calibre professionnel.

Or, malgré ces facteurs, il serait possible pour les équipes professionnelles d'éviter de quêter l'aide des gouvernements, ici et aux États-Unis. Il faudrait pour cela qu'elles se donnent les moyens de mieux contrôler leurs coûts et de mieux répartir leurs revenus entre elles. Ce qui deviendra possible le jour où elles cesseront de se comporter comme les ennemis qu'elles ne sont pas. Dans le sport professionnel, toutes les équipes d'une ligue forment ensemble une même famille financière dont les membres sont interdépendants. Aucune ne peut souhaiter la mort du concurrent sous peine de mourir elle-même. Ce qui est très différent des autres industries.

Cette vérité, certaines ligues l'ont comprise et se sont donné des règles qui garantissent la viabilité de toutes les équipes du circuit — même de celles qui occupent la queue du classement et dont on a tant besoin pour prouver sa supériorité! — ou qui opèrent dans des villes moins peuplées.

Le sport professionnel est une industrie de services dont les retombées économiques sont moins importantes que pour bien d'autres industries, de

fabrication ou de haute technologie par exemple. Rien n'interdit de lui venir en aide, en autant que les moyens envisagés rapportent des dividendes certains pour la société. Personne ne souhaite le départ des Expos, encore moins celui des Canadiens, et il n'est pas inutile qu'un comité des Communes étudie les conditions d'opération de cette industrie chez nous. Cela dit, ce n'est pas parce que les Américains font du sport professionnel une priorité budgétaire que nous devons suivre l'exemple. Les mêmes Américains qui donnent des stades en cadeau à des milliardaires refusent par ailleurs de financer un régime de santé universel, qu'y pouvons-nous?

Les Américains

donnent

des stades à

des milliardaires

mais refusent

de se payer un

régime de santé...

une fois déjà pour les Expos et pour bien d'autres projets d'investissement. Des conditions s'imposent à une telle participation: l'investissement doit offrir une perspective de rentabilité à moyen terme; l'industrie doit prouver qu'elle contrôle ses coûts d'opération et que l'investissement entraînera des retombées significatives, tant au plan économique que social. En plus, pour ce qui est d'un stade au centre-ville, il faut se demander si c'est la meilleure façon d'occuper cet espace urbain et ce qu'il adviendra du «vieux» stade transformé à grands frais pour plaire aux Expos, des questions oubliées dans le présent débat.

À ce jour, tant le Canadien de Montréal que les Expos ont refusé de diluer davantage leur droit de propriété au profit d'un nouvel investisseur, surtout pas le gouvernement. Les propriétaires des Expos pourraient envisager d'hypothéquer leur club pour financer un nouveau stade, mais non. La seule chose qui les intéresse, c'est la diminution nette de leurs frais d'opération par une baisse de leur fardeau fiscal, et une «aide» de 150 millions de dollars pour financer un deuxième stade. Devant cette requête, rappelons-nous quelles sont nos priorités collectives et renvoyons ces hommes d'affaires à leurs devoirs.

Prénommé Bureaucrate

Michel Venne

La petite s'appelle Ivory. Ses parents sont de langue anglaise et ils trouvaient ce prénom joli. Mais le Directeur de l'état civil pense autrement. Pour lui, ce nom n'évoque qu'une marque de savon. Alors, avant de l'inscrire au registre, il s'est empressé de suggérer aux parents d'en changer.

Cette prérogative est la sienne. L'article 54 du Code civil du Québec permet en effet au Directeur de l'état civil de s'opposer lorsque le nom choisi «comporte des prénommes inusités qui prêtent au ridicule ou sont susceptibles de déconsidérer l'enfant».

L'hiver dernier, deux couples montréalais ont dû en appeler aux tribunaux pour préserver le prénom qu'ils voulaient donner à leur nouveau-né.

Dans un cas, c'est l'accent sur le «a» de Tomas qui avait rebuté le bureaucrate. Le père de langue française et la mère d'origine brésilienne avaient décidé d'attribuer un prénom à consonance portugaise à leur enfant, qui porte par ailleurs le nom du père, pour refléter l'appartenance du garçon aux deux cultures dont il est issu. La cour a donné raison à la famille.

La petite Julia C'est-un-ange Carignan pourra elle aussi conserver le second prénom que ses parents lui avaient attribué en s'inspirant de la prose du ro-

mancier Daniel Pennac. Sauf que pour y parvenir, non seulement ont-ils dû se présenter en cour, mais ils ont fait témoigner une psychologue pour assurer au juge que le prénom choisi ne peut pas porter préjudice à l'enfant.

Que de temps et d'argent gaspillés! Chaque année, le Directeur de l'état civil s'interpose à l'attribution d'une vingtaine de prénoms sur 85 000 enfants enregistrés bon an, mal an à ses bureaux en appuyant son jugement sur des critères purement subjectifs.

Cette prérogative découle du vieux droit civil napoléonien. Partout ailleurs en Amérique du Nord, l'État ne dit pas aux parents comment prénommer leurs rejetons. Évidemment, cela peut donner des résultats étonnants. En Ontario, on trouve des bambins répondant au prénom de Loon ou de Liberal. Aux États-Unis, il y a des December et même des Canada.

Mais dans tous les cas, ne vaut-il pas mieux laisser des parents commettre des erreurs, réparables de surcroît, pour peu que c'en soit, que de laisser des bureaucrates créer des problèmes en se mêlant de ce qui ne les regarde vraiment pas? Québec devrait proposer l'abrogation de l'article 54 du Code civil. L'État a mieux à faire avec les fonds publics.

L E T T R E S

Les faiblesses du régime

Après avoir lu le texte larmoyant de M^r Guy Bertrand dans *Le Devoir* du 29 avril, je me demande comment un grand «juriste» comme il prétend l'être ne peut qu'utiliser des arguments *ad hominem* à la défense de sa cause. La politique est affaire d'intérêts, de rapports de force et d'effectivité, non d'affectivité. Beaucoup de Québécois ont fini par s'en rendre compte et se méfient maintenant avec raison de l'argument fondé sur l'affection et le sentiment pour gagner l'adhésion politique. Il n'y a de valable que ce qui a fait ses preuves. À cet égard, ce sont les États de taille modeste qui ont fait et font encore leurs preuves, tels l'Autriche, le Danemark,

la Finlande, la Suède et la Norvège. Non que leurs administrations soient parfaites, loin de là. Par contre, leur taille leur permet de mieux servir le citoyen que Me Bertrand prétend défendre. Au Canada, les citoyens qui vivent bien sont ceux qui exploitent avec succès les faiblesses du régime, ou qui réussissent à vivre envers et contre le système, non à cause de lui.

Néanmoins, pour qui le virtuel est plus réel que l'actuel, il n'y a pas de doute que les mythes véhiculés par M^r Bertrand vont exercer un certain attrait, lequel sera récupéré par M^r «John» Charest pour se faire élire et s'empresser ensuite d'entrer le Québec dans la Constitution» et de l'y inféoder.

René Marcel Sauvé
Géographe
Laval, 29 avril 1998

Une belle tête de gorille

Dans *Le Devoir* du 5 mai, on illustre par une belle tête de gorille un article fort intéressant sur l'apprentissage du langage des humains par des chimpanzés.

Je parie que si l'article avait été écrit par un chimpanzé, ou un gorille, on n'aurait pas commis une telle méprise.

Darwin s'est peut-être trompé lorsqu'il a dit que l'homme descend du singe.

C'est peut-être l'inverse?

Jean-R. Beaudry
Professeur de génétique
et de mécanisme de l'évolution
à la retraite
Terrebonne, 5 mai 1998

ASTUCE RÉFÉRENDADAIRE...



O P I N I O N

Une relève pour nos universités

GUY LAFOREST

Directeur du département de science politique de l'Université Laval, l'auteur est coordonnateur du secteur des sciences sociales pour le Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui se tient du 11 au 15 mai 1998 à cette université.

Beau métier que celui de professeur d'université au Québec en 1998. On y rencontre des gens sérieux, tout aussi bons, voire meilleurs que nos étudiants du début de la décennie. Brillants, polyglottes, mieux équipés et plus articulés que nous ne l'étions il y a 20 ans, nos étudiants font notre fierté. Pourtant, je me dis souvent qu'il leur manque quelque chose. Quoi, au juste? Peut-être tout simplement un éclair dans le regard. Ce manque, il nous importe de le comprendre, en cette année où nous célébrons le 75^e anniversaire de la fondation de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) par la tenue d'un imposant rassemblement de chercheurs, de professeurs et d'étudiants à l'Université Laval.

Les sociétés bloquées n'inspirent pas. Elles rebutent les nouveaux arrivants et découragent les jeunes générations. Un Québec qui tourne en rond depuis trop longtemps, à l'université comme ailleurs, n'incite pas au dépassement.

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, est sûrement sensible à cet état de choses. J'ai souvenance de propos qu'il avait tenus devant les étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval en 1992, quelques mois avant le référendum sur l'entente de Charlottetown: «Vous êtes jeunes, pleins d'avenir. Comme le Québec, à l'échelle de la planète, le Québec est une société jeune et pleine d'avenir. Notre société de demain, c'est

à vous qu'il appartiendra de la construire.»

Prononcées sur le ton de la confiance, dans l'*alma mater* même de M. Bouchard, devant un auditoire aussi fier que réceptif, ces paroles avaient valeur de symbole. Les jeunes femmes et les jeunes hommes qui ont écouté de tels propos en cette soirée croyaient en la sincérité de M. Bouchard comme ils étaient sûrs qu'il avait raison. Ils représentaient en somme, avec beaucoup d'autres de leur génération, l'avenir du Québec. Dans le milieu des universités, cette jeunesse déçante en 1998 et cela n'augure rien de bon pour l'avenir du Québec.

Les membres de la génération montante sont nés quelque part entre 1960 et 1970. Ces femmes et ces hommes ont complété leurs études doctorales. La plupart d'entre eux ont aussi effectué un stage postdoctoral d'une durée d'un ou deux ans. Ils ont publié des articles scientifiques, participé à des congrès internationaux et fait leurs premières armes en enseignement. Toutes et tous actifs en recherche, ils ont l'âge scientifique de l'aurore. Ils attendent tout simplement que l'on fasse appel à eux. Cela n'est pas près d'arriver.

Le sous-financement chronique est la caractéristique fondamentale du réseau universitaire québécois. Partout, l'heure est aux coupures de postes et aux compressions budgétaires. À l'Université Laval, au cours des cinq prochaines années, quelque 25 professeurs (la faculté en compte 210 répartis dans sept départements et écoles) devraient prendre leur retraite. Dans la meilleure des hypothèses, dix nouveaux postes seront octroyés à la faculté au cours de la même période.

Ce scénario, assez représentatif de la situation de l'ensemble du réseau, annonce donc que le personnel des universités va continuer de vieillir. La moyenne d'âge du corps professoral basculera dans la cinquantaine. La

génération qui s'approche de la quarantaine va rester cantonnée dans des emplois précaires. Au temps de la Révolution tranquille, Fernand Dumont et Vincent Lemieux avaient dirigé des départements, fondé des revues scientifiques et des instituts de recherche avant même d'avoir 40 ans. Au même âge, Pierre Marc Johnson et Bernard Landry avaient déjà exercé de lourdes responsabilités. Les Dumont et les Lemieux, qui font la fierté du milieu universitaire, ont travaillé avec acharnement. Il est vrai que le Québec ne leur a pas coupé les ailes avant même qu'ils aient pu les déployer.

Les universités québécoises ont besoin d'une relève. Le dialogue entre les générations scientifiques est nécessaire au progrès de la recherche et de la réflexion critique dans tous les domaines. Au temps des pionniers, qui fut souvent celui des âmes nobles et des cœurs généreux, les professeurs se serraient parfois la ceinture pour permettre l'entrée d'un nouveau collègue. Serait-ce trop naïf que de demander la même chose à nos contemporains?

Si les professeurs de l'Université Laval acceptaient une réduction de salaire de 2 %, l'institution pourrait embaucher 45 nouveaux collègues. Si un geste semblable se répercutait dans le réseau, le gouvernement prendrait peut-être au sérieux l'idée de la création d'un Fonds de la relève, consacrant 100 millions de dollars au renouvellement du corps professoral des universités. Je suis convaincu que c'est maintenant qu'il faut agir, pas dans cinq ans.

Nous, les professeurs réguliers des universités québécoises, pouvons choisir de ne rien faire, de regimber devant toute réduction de nos salaires et de nos privilèges. Bien sûr, nous vivrons assez vieux pour profiter de tout cela. Nous laisserons derrière nous une société intellectuellement exsangue.

Et nous mourrons tristes.

À P R O P O S

...de la réduction des heures supplémentaires

On a laissé entendre qu'une réduction des heures normales de travail de l'ensemble des employés à temps plein permettrait de régler les problèmes associés à la polarisation des heures de travail (c'est-à-dire une forte concentration de travailleurs ayant trop ou trop peu d'heures de travail). De même, on a prétendu que le remplacement des heures supplémentaires par de nouveaux emplois pourrait réduire, voire éliminer le chômage et le sous-emploi (Rifkin, 1995). Toutefois, une étude récente a démontré que le nombre de travailleurs qui accepteraient de travailler moins en échange d'une baisse de salaire est relativement faible (Drolet et Morissette, 1997a et 1997b). En outre, dans un article complémentaire publié dans un numéro de

Perspective (Galarneau, 1997), on est arrivé à la conclusion que la conversion des heures supplémentaires rémunérées en nouveaux emplois ne se traduirait que par une légère diminution du taux de chômage, compte tenu du non-appariement des caractéristiques de nombreux chômeurs et de celles des personnes qui font des heures supplémentaires rémunérées (par exemple, les compétences et l'endurance). Enfin, pour de nombreux employeurs, il est plus onéreux de recruter du personnel pour accomplir le surcroît de travail que de verser aux employés en poste une prime pour les heures supplémentaires.

Doreen Duchesne, L'Emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, hiver 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Les référendums sur l'indépendance

L'exemple de la Slovaquie

Contrairement aux questions nébuleuses dont on s'est servi au Québec, la question référendaire sur l'indépendance de la Slovaquie était simple et nette

ERVIN B. PODGORSK
Professeur et directeur de physique
médicale à l'Université McGill

elle diminuerait les chances d'une victoire du OUI au référendum.

Un exemple de logique et de clarté

En étudiant la loi slovaque sur le référendum sur l'indépendance et en la comparant aux événements qui ont fait partie des deux référendums sur la souveraineté au Québec en 1980 et 1995, nous voyons combien les souverainistes pourraient profiter de l'exemple donné par cette petite nation de deux millions d'habitants. En 1991, elle réussit non seulement à s'extirper d'une fédération ingrate mais aussi à se libérer d'un régime communiste qui durait depuis 45 ans.

La loi slovaque sur le référendum sur l'indépendance, contrairement aux deux référendums du Québec, est un exemple de logique et de clarté. Elle se basait sur le droit constitutionnel à l'autodétermination; une question référendaire simple et claire; une majorité requise parfaitement définie pour gagner; aucune promesse de pouvoir garder la nationalité, le passeport et la monnaie yougoslaves; et la responsabilité d'une part raisonnable des dettes fédérales.

Contrairement aux questions nébuleuses dont on s'est servi pour les deux référendums sur l'indépendance au Québec, la question référendaire sur l'indépendance de la Slovaquie était simple et nette: «La république de la Slovaquie devrait-elle devenir un État indépendant et souverain?», oui ou non. Il avait été parfaitement expliqué aux électeurs avant le référendum que voter pour le «oui» signifiait une séparation totale et sans équivoque de la fédération: passeport slovaque, citoyenneté slovaque, monnaie slovaque et aucune association avec la reste de la Yougoslavie. Au référendum de 1990, 85 % des électeurs se présentèrent et une majorité de 90 % opta pour l'indépendance.

Majorité gagnante

Avant que ne passe la loi slovaque sur le référendum, on discutait beaucoup de la majorité qu'il fallait obtenir pour gagner, un peu comme on le fait



L'été dernier, Jacques Parizeau avait proposé que le gouvernement du Québec suive l'exemple de la Slovaquie pour obtenir son indépendance.

ici au Québec. Le côté du «non» voulait 75 %, citant le fait qu'aucun pays ne réussit à obtenir son indépendance avec un pourcentage de vote plus bas. Le côté du «oui», en revanche, maintenait que les principes démocratiques n'exigeaient pas plus de 50 % + 1 des votes. En fin de compte, c'est le procédé du 50 % plus un vote qui l'a emporté, mais le pourcentage s'adressait au nombre d'électeurs admissibles plutôt qu'au nombre d'électeurs qui se présentent au bureau de vote. Ces derniers sont généralement très nombreux quand il s'agit de référendums qui divisent une nation, ce qui fait qu'il y a peu de différence

entre le nombre d'électeurs admissibles et le nombre de votes. Néanmoins, le modèle de la Slovaquie nous assure que pour gagner, plus de la moitié de l'entière population doit être en faveur du «oui» avant que la victoire ne soit déclarée.

Dans le cas de la Slovaquie, il est évident qu'après la victoire du «oui» décisif, la discussion sur la majorité exigée n'avait plus beaucoup d'importance. Cependant, ici au Québec, discuter de la majorité devient aussi important que la question référendaire elle-même puisqu'il est évident que depuis 30 ans qu'ils s'acharnent, les souverainistes ne peuvent guère espérer

une victoire écrasante. Exactement comme avec la question référendaire et la question de la majorité nécessaire pour gagner, le modèle de la Slovaquie conviendrait parfaitement et pourrait servir de compromis raisonnable au Québec. La victoire du OUI deviendrait un peu plus difficile à atteindre mais serait aussi beaucoup plus convaincante et facile à accepter pour les autres gouvernements auxquels le gouvernement du Québec demanderait de reconnaître son indépendance.

Indépendance absolue

Après leur visite en Slovaquie, les membres de la délégation du Québec, qui ont dû étudier et bien comprendre l'exemple de la Slovaquie, devraient pouvoir convaincre leurs collègues au gouvernement qu'il serait facile et juste d'adapter ce modèle à la situation du Québec. Avec cet exemple, la question posée au prochain référendum devrait être claire et simple: «La province de Québec devrait-elle devenir un État indépendant et souverain?» La majorité requise pour que le OUI l'emporte serait de 50 % plus un vote de tous les électeurs admissibles. De plus, la question ambiguë de souveraineté en ce qui concerne le partenariat, le passeport canadien et la monnaie canadienne serait remplacée par un consentement, basé sur la connaissance des faits, de tous les électeurs qui, avant d'aller voter, comprendraient parfaitement que le OUI signifie indépendance absolue: plus de passeport canadien, de citoyenneté canadienne ou de monnaie canadienne.

L'indépendance du Québec est un but respectable, réalisable, et si elle devait se faire par un référendum juste et honnête, elle deviendrait une option beaucoup plus crédible. En supposant que les Québécois soient assujettis à un autre référendum, le gouvernement du Québec pourrait prendre modèle sur la Slovaquie en servant de leur formule claire, simple, et qui a fait ses preuves. Le gouvernement devrait avoir le courage d'en faire autant.

Le PQ ne veut pas l'indépendance mais le pouvoir

Les raisons pour lesquelles un indépendantiste ne devrait pas voter péquiste aux prochaines élections

LISE BOISVERT
Montréal

Il y a eu le RIN, puis le Mouvement souveraineté-association et finalement le PQ pour porter tour à tour le rêve de transformer le Québec en pays

afin de rapatrier en ce sol toutes les compétences et cesser, enfin, d'être minoritaires et quémandeurs. Plus de trente ans ont passé et force est de constater l'échec de la démarche. Qu'est-il arrivé au juste pour que, petit à petit, la ferveur qui animait de Québécois se transforme en désillusion et en cynisme? Pourquoi la clientèle souverainiste est-elle si fluctuante et ambiguë face à son projet?

Pour répondre à ces questions, il faut revenir en arrière et se rappeler l'enthousiasme des premières années du PQ, alors que ce parti ne faisait élire qu'une petite poignée de députés à l'Assemblée nationale mais dont les membres débordaient d'énergie et d'optimisme. Comme tout semblait limpide alors! Un projet de pays se dessinait et cela allait prendre le temps qu'il fallait. Personne n'en connaissait la durée mais l'Histoire nous apprend que ce type de bouleversement, surtout si on le veut pacifique, exige beaucoup de patience et d'abnégation; carriéristes, s'abstenir!

Le fait que les péquistes n'aient pas su entretenir ces deux qualités indique qu'ils ne possédaient pas, en assez grand nombre, ce feu sacré qui donne le courage d'attendre, de longues années, en réserve de la république. En 1976, ils ont donc commencé à brouiller les cartes — brouillard dans lequel nous n'avons cessé de nous enfoncer depuis. L'erreur fatale du PQ fut, et est encore, de se faire élire pour former un bon gouvernement qui, un jour, ferait l'indépendance. Le 15 novembre 1976, à l'aréna Paul-Sauvé, quand René Lévesque et sa cour pouvaient et braillent, on jurait que l'on vient de déclarer l'indépendance alors qu'à ce moment précis, on vient justement de laisser glisser l'idée d'indépendance. La soif du pouvoir l'emporte sur les grands principes qui peuvent toujours attendre leur heure de gloire.

Eh! bien, malgré cette gaucherie sans nom, au référendum de 1980, le OUI réussit à récolter 40 % d'adhésion. En y regardant de près, il s'agissait là d'une victoire, d'un grand bond en avant pour l'option du PQ, mais c'était plus facile de baisser les bras, de parler de défaite, de s'accrocher au beau risque offert par Ottawa... et de continuer à gérer la province avec des airs de gérar en pays. C'est de cette façon que le PQ n'a cessé de diluer son discours fondateur au profit du pouvoir.

Quand, au début des années 1990, Jacques Parizeau réintègre le parti pour lui donner un nouveau souffle, il répète la même vieille erreur et se fait élire avec la promesse de bon gouvernement. Vient le référendum de 1995, où l'adhésion au OUI frôle les 50 %. Alors, pour gagner la sauce une fois de plus, le premier ministre y va d'une déclaration franche mais tellement maladroite qu'elle discrédite l'option, si près du but.

On voudrait se tirer dans le pied à répétition qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Lucien Bouchard, en fidèle successeur, vient d'ajouter un autre éminent chapitre à cette saga sans fin. Encore une fois, il ira aux urnes avec la promesse d'un bon gouvernement. L'indépendance, on la «met sur la glace» — ou, plutôt, on la laisse sur la glace qu'elle n'a jamais quittée et où elle risque de ne pas dégeler de sitôt — puisque la population n'est pas d'humeur à subir un autre référendum. En voilà une courageuse lecture!

C'est clair, non? Le PQ ne veut pas faire l'indépendance; depuis 1976, il veut le pouvoir.

Pour se donner les meilleures chances de réaliser son objectif premier, n'aurait-il pas dû oublier sa soif de gouverner et s'atteler sans relâche à le définir et à l'expliquer, ce pays qu'il proposait?

Jean Charest et compagnie ont toutes les raisons de se réjouir.

Démocratie et liberté de presse

Cuba dans sa juste perspective

Nous pourrions critiquer à volonté le régime cubain pour ses entorses à la démocratie si nous étions d'une blancheur virginale. Mais ce n'est pas le cas...

MARTIN POIRIER
Chercheur à la Chaire d'études
socioéconomiques de l'Université
du Québec à Montréal

L'auteur réplique ici à un texte
du journaliste cubain Paul Rivero
publié dans Le Devoir le lundi
4 mai en page A 9.

Il est de bon ton, dans les journaux occidentaux, de condamner le régime cubain et de le dépeindre comme un régime totalitaire faisant montre d'une allergie atavique à toute liberté d'opinion. Au delà d'une vision manichéenne des choses, nous oublions facilement que nous sommes en grande partie responsables de ce qui se passe à Cuba. Nous oublions tout aussi facilement que les démocraties occidentales connaissent également des écarts de conduite.

Les sondages le montrent, Fidel Castro a toujours, après 45 années de pouvoir, l'appui d'une majorité de Cubains. Comment expliquer alors que le pouvoir en place doive orienter la presse et emprisonner ses opposants politiques? On peut expliquer ce paradoxe par le fait que les États-Unis, depuis la prise du pouvoir par Castro en 1953, se sont jurés de renverser le régime en place et de remettre les rênes du pouvoir à l'élite cubaine exilée à Miami.

La première puissance impérialiste au monde a utilisé tous les moyens à sa disposition pour attaquer et déstabiliser le régime cubain: l'agression militaire directe, l'intimidation, le blocus économique, l'isolement politique, la propagande, le sabotage et même la guerre bactériologique. Malgré tout, la petite île des Antilles a su préserver son indépendance. Les mesures discu-

tables prises par le régime castriste ne sont pas étrangères à ce succès.

Pouvons-nous blâmer le régime cubain pour ses mesures antidémocratiques? En Amérique du Nord, les «démocraties» en ont fait autant pour contrer des menaces bien plus diffuses. Mentionnons à titre d'exemple l'internement arbitraire de citoyens américains et canadiens d'origine japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, au plus grand mépris de leurs droits. Mentionnons la Loi du cadenas au Québec, sous Duplessis, qui portait atteinte à la liberté d'opinion en réaction à la supposée menace communiste mais qui a servi dans les faits à consolider le pouvoir politique du «chef». Mentionnons le maccarthysme, aux États-Unis, une véritable chasse aux sorcières contre tout individu un tant soit peu critique ou progressiste. Mentionnons finalement les événements d'octobre 1970 au Québec, au cours desquels des milliers d'individus ont été arbitrairement emprisonnés en raison de leurs seules convictions politiques.

Nous pourrions critiquer à volonté le régime cubain pour ses entorses à la démocratie si nous étions d'une blancheur virginale. Notre feuille de route déplorable devrait toutefois nous inviter à une sérieuse introspection.

Une réalité pas si simple

Le système politique cubain est plus souvent qu'autrement dépeint comme une dictature dirigée par Fidel Castro et le Parti communiste cubain, seul parti politique autorisé à Cuba. L'absence de multipartisme et le fait que Cuba soit dirigé par Castro depuis la révolution cubaine en 1959 semblent suggérer que bien peu de place y est accordée à la démocratie et au pouvoir du peuple. La



Un paysan cubain passe devant une affiche célébrant la mémoire d'Ernesto Che Guevara.

réalité n'est pas si simple.

Il faut comprendre en premier lieu que Cuba n'a jamais connu de réelle démocratie avant la révolution de 1959. Colonie espagnole depuis sa découverte, l'île passe en 1898 sous le giron des Américains qui l'occupent militairement. En 1902, le gouvernement américain y instaure une «république» officiellement autonome mais qui s'apparente davantage à une mise en tutelle du pays pour servir les intérêts économiques américains. En particulier, le gouvernement américain adopte en 1901 une loi amendant la Constitution cubaine et prévoyant, entre autres, que les droits acquis par les États-Unis durant l'occupation militaire soient reconnus et valides. Les États-Unis se donnent également le

droit d'intervenir dans les affaires internes de Cuba et dans la politique étrangère cubaine. Jusqu'à la révolution de 1959, la politique cubaine ne sera qu'une succession de dictatures au service des États-Unis.

Malgré ce qu'en disent ses nombreux détracteurs, le système politique cubain instauré à la suite de la révolution de 1959 laisse une part appréciable de pouvoir aux citoyens. Il y a des élections périodiques aux trois niveaux du pouvoir, les candidats sont proposés par la base et les élections entraînent un important renouvellement des députés.

Mieux qu'avant la révolution

Il ne fait aucun doute que la démocratie cubaine est de loin supérieure au système politique d'avant

la révolution. Il peut même se comparer avantageusement sous certains aspects au régime politique québécois. En effet, bien que nous ayons en principe un régime politique qui admet une pluralité de partis politiques, les Québécois ne peuvent choisir dans les faits qu'entre deux partis qui se ressemblent en tout point, sauf sur la question nationale. Le mode de scrutin fait en sorte qu'aucune place n'est véritablement laissée aux tiers partis. De plus, les députés n'ont à peu près aucune marge de manœuvre puisqu'ils doivent suivre la ligne de leur parti. Les gouvernements sont presque toujours majoritaires et sont les seuls maîtres à bord après chaque élection pour une durée de quatre ans. Est-ce là une démocratie plus saine que celle qui prévaut à Cuba?

Alors qu'à Cuba la presse est muselée par l'État, ici elle l'est par l'entrepris privée. La quasi-totalité des journaux québécois et canadiens sont contrôlés par trois conglomérats et ceux-ci ne se gênent pas pour orienter le contenu de leurs journaux respectifs. Un journaliste de *La Presse*, André Pratte, affirmait à l'émission *Québec plein écran* du 17 mars 1997 qu'il faut être fédéraliste pour être *columniste à La Presse* et que ses journalistes se doivent d'être prudents lorsqu'ils traitent de Power Corporation, le propriétaire du journal. Cela est plus subtil et moins spectaculaire qu'à Cuba: on n'emprisonne pas les journalistes. Mais le contrôle de l'opinion est bien réel.

On pourrait critiquer longuement le régime cubain pour ses tares, mais il faudrait également faire preuve d'autocritique, sinon tout le débat n'est que démagogie.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; à l'information sociale: Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Paquet, Chantale Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierre Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vén, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lefleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

AMÉRIQUE

Les Québécois ne croient pas que la mondialisation soit une menace à la diversité culturelle

SUITE DE LA PAGE 1

souhaitent même que cette intégration soit accélérée. Une majorité estime aussi que l'élargissement de l'ALENA à d'autres pays d'Amérique du Sud aurait un impact très ou plutôt favorable.

«J'ai l'impression que dans les autres provinces canadiennes, on obtiendrait des chiffres différents, probablement plus négatifs», affirme Guy Lachapelle.

L'invasion économique, la menace sur l'intégrité culturelle du Québec? Des craintes bien relatives, si l'on considère les 65 % de Québécois qui ne croient pas que la mondialisation soit une menace à la diversité culturelle. Sensiblement la même proportion (63 %) estime que les Québécois ne risquent pas de perdre leur particularité au sein de l'ALENA. Pour 61 % des répondants, par exemple, cet accord ne constitue pas un danger pour les programmes sociaux québécois.

Sur la question très délicate de «l'exception culturelle», autrement dit que les produits culturels soient exclus de l'ALENA, surprise! Les Québécois n'y adhèrent pas en majorité (40 %), alors que 54 % se disent en désaccord avec de telles mesures. Explications de Guy Lachapelle: «On est fier de notre culture, et on veut l'exporter.» C'est peut-être aussi que les Québécois refusent qu'on restreigne l'accès au cinéma américain, préféré par 73 % d'entre eux aux cinémas français et québécois. Ces chiffres sur la question culturelle doivent toutefois être interprétés avec prudence, le sondage ayant été mené avant les tonitrueuses campagnes contre la conclusion d'un éventuel AMI (Accord multilatéral contre l'investissement), qui a sans doute laissé des traces dans l'opinion publique.

Toutefois, toujours selon les résultats de l'enquête, les Québécois se montreraient très favorables à des mesures de promotion culturelle. Ils se déclarent par exemple dans une proportion de 60 % «plutôt d'accord» avec le renforcement des rapports du Québec avec les pays francophones pour faire contrepoids à la culture des États-Unis.

Le pays de Bill Clinton est déjà le principal partenaire commercial du Québec. Selon le ministère des Relations internationales du Québec, 82 % de ses exportations y sont destinées et les investissements américains représentent environ 40 % des investissements étrangers au Québec. Or, si l'on se fie à l'enquête du GRAM, les Québécois rêvent d'exporter encore plus aux États-Unis. Les répondants, à 64 %, affirment que, pour le Québec, le marché américain sera plus important dans l'avenir que le marché canadien.

Près de la totalité des répondants souhaitent par exemple que la coopération en matière de «développement touristique» s'intensifie ou reste la même. Quant à l'exportation d'électricité, 9 % seulement des Québécois souhaitent la voir diminuer. «Il faut dire que ces questions ont été posées avant la crise du verglas», nuance Guy Lachapelle.

Il semble, aux yeux de M. Lachapelle, que le Québec soit au processus d'intégration continentale américain ce que l'Ecosse est à l'Union européenne. «Dans ces deux cas, un sentiment national fort se combine avec une forte volonté de s'ouvrir au continent.» L'Ecosse, aux dires de M. Lachapelle, aurait davantage de liens économiques avec l'Europe que les Britanniques.

Les résultats de ce sondage seront décortiqués lors du colloque «L'Américanité du Québec» (C-407) qui se tiendra dans le cadre du congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) mercredi et jeudi prochains à l'Université Laval.

À LIRE LUNDI

L'Entrevue: Patrice Desbiens

Le poète franco-ontarien Patrice Desbiens a surmonté la misère de l'instabilité identitaire et se dit plus proche d'une communauté d'écrivains de partout dans le monde que de quoi que ce soit d'autre. Lundi, *Le Devoir* rencontre Patrice Desbiens.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le temps des pommeliers



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

POUR MARIE MEUNIER et son fils Maxime, le retour de la garderie a pris des airs de ballade champêtre au milieu des fleurs de pommeliers, hier après-midi. Ces bouquets géants ont revêtu leurs plus beaux atours pour la fête des Mères, pendant que les fleuristes se préparent à faire des affaires d'or.

Gilles Duceppe est froidement accueilli en Nouvelle-Écosse

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a complètement à Halifax, hier, une tournée d'une semaine des provinces de l'Atlantique au cours de laquelle on lui a à maintes reprises réservé un accueil froid, voire carrément hostile.

La perspective d'une séparation du Québec suscite de vives inquiétudes dans ce coin du pays. Lors d'une tribune radiophonique dans la capitale de Nouvelle-Écosse, hier, une auditrice a ainsi établi une comparaison entre le premier ministre québécois Lucien Bouchard et Adolf Hitler. Une autre a ordonné à M. Duceppe de quitter la province, et même le pays.

«En fait, je dirais qu'un appel téléphonique n'était pas agréable», a déclaré M. Duceppe lors d'une conférence de presse donnée à bord du *Mar II*, un yacht à l'ancre

dans le port d'Halifax.

«Les appels sont de qualité, a poursuivi le dirigeant bloqué. Les gens ont des questions à poser. Par le passé, ils ont reçu des informations [...] qui sont fausses.»

En dépit de l'accueil mitigé lui ayant été réservé, M. Duceppe a estimé avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé, soit «démystifier» le mouvement en faveur de la souveraineté québécoise aux yeux de la population de l'extérieur du Québec.

«C'est la première étape, savoir ce qui se passe au lieu de n'avoir que les fédéralistes du Québec pour se faire dire toutes les horribles choses qui se passent au Québec, et qui sont fausses», a-t-il déclaré.

Au nombre des questions que M. Duceppe souhaitait clarifier figure la situation de l'emploi et du PIB du Québec, qui se portent mieux, selon lui, que ce que prétend Ottawa.

MICHEL RIVARD «Mes outils et mon établi de folksinger»

SUITE DE LA PAGE 1

concède Rivard. Je le dis avec toute l'amitié que j'ai pour les autres membres de Beau Dommage et avec une certaine fierté qu'on ait réussi à faire un album de nouvelles chansons qui ne soit pas autoparodique, mais ça m'a beaucoup fatigué. Le travail en démocratie, qui était si facile à 20 ans, je l'ai trouvé pénible et un petit peu anachronique à 43 ans. En plus, on n'a pas pu lutter contre le fait que le public voulait surtout entendre les vieilles chansons. Les chanter chaque soir de cette longue, longue tournée, filer de plus en plus Beach Boys, a eu son poids et m'a donné une certaine morosité. Ça s'est ressenti dans ma vie privée, dans ma santé.»

Un tourbillon nostalgique

Comme une tumeur en forme d'interminable triomphe, le second avènement de Beau Dommage a grossi, grossi, jusqu'à attaquer les organes vitaux. Le couple, la famille, les amitiés, l'âme, tout a été atteint. Et Rivard s'est retrouvé seul dans le tourbillon nostalgique avec son p'tit bonheur en fuite: «Bibélots ridicules / Faux chandelier d'or / Dans la maison froide / Quelque chose est mort» (*La Maison froide*). Seul à six. Seul dans un bimoteur qui transportait Beau Dommage de Sept-Îles à Montréal, à envier le monde calme et paisible en bas: «Beau comme la mort quand elle est douce / Ton corps me fuit et j'ai la frousse / De perdre tout / Dans l'air glacé» (*Par un hublot d'avion*). Seul. Absent d'une vie, la sienne et celle des siens, qui continuait sans lui. «Il lui dit: je t'attends / Elle répond: je t'attends depuis plus longtemps.» (*Toute personne fin du monde*)

Par un drôle de double salto renversé du destin, Rivard, qui avait tout à perdre de l'aventure Beau Dommage et qui a bien failli payer le gros prix, se retrouve aujourd'hui avec le gros lot: une vie remplacée sur ses rails et *Maudit bonheur*, son meilleur album solo à vie, le plus intime et le plus

senti de sa carrière. Souffrir, c'est bien connu, profite à la création. On s'en passerait, mais vécue pour vécue, autant que la mélasse émotionnelle nourrisse les chansons. «J'avais le choix, explique-t-il. Ou bien je mettais de côté ce qui avait pu être douloureux et je faisais un album gai-gai-allons-sur-la-plage, ou bien je prenais mon courage à deux mains et acceptais qu'il y ait des affaires dures et personnelles à dire.» Personnelles, certes, mais pas anecdotiques. Rivard insiste plutôt vingt fois qu'une là-dessus: *Maudit bonheur* est d'abord et avant tout un album de chansons, puisé en dedans, là où ça fait mal, mais qui peut parler à tout le monde au dehors. Quand il parle dans sa *Toute personne fin du monde* de «panne d'amour en eau profonde», il parle aussi de ce qui guette tout homme et sa fiancée, comme dirait Foglia.

Un album intime

«Ce n'est pas un album thérapeutique. Autant je voulais me faire du bien en écrivant ces chansons-là, autant je ne voulais pas faire du règlement de comptes. C'est la différence entre dire que c'est un album intime qui touche à des choses très profondes et dire [il prend le ton d'un lecteur de nouvelles annonçant les grands titres] que c'est pour Michel Rivard *Tal-bum de la rupture* ou *Tal-bum des retrouvailles* ou *Tal-bum de la solitude*. Au début, il y a des chansons qu'il m'a été difficile de faire entendre, même à des proches. Je me disais: tout le monde va savoir de quoi je parle. C'est sûr qu'on ne peut pas faire abstraction de ce que l'on sait, mais je ne me complais pas dans l'explication de ce qui a déclenché ces chansons-là. De toute façon, ce n'est pas si simple: une chanson, ça peut dire différentes choses à différentes personnes.» De fait, le constat de l'album est universel, à savoir que «le bonheur est un p'tit maudit et que le jour où on pense qu'on a ce dont on rêvait, il faut y faire doublement attention».

Chose certaine, la musique a gagné au change. En

VERGLAS

SUITE DE LA PAGE 1

deux milliards de dollars américains!

Selon le porte-parole des assureurs, le grand verglas québécois se compare néanmoins à Andrew pour le nombre de demandes: le sinistre de 1992 avait donné lieu à 712 000 demandes de remboursement alors que le grand verglas a suscité jusqu'ici 550 000 demandes, ce qui demeure énorme.

Les assureurs, a soutenu M. Medza, ont interprété très libéralement les clauses des contrats, ce que refléterait un sondage qu'ils ont commandé. Ce dernier établit que 85 % des assurés sont satisfaits de leurs services, ce qui a néanmoins laissé place à un certain scepticisme du côté de la commission. En effet, le président Roger Nicolet s'est inquiété du fait que les assureurs ont repoussé la plupart des demandes ayant trait au déneigement préventif des toits sous prétexte qu'il n'y avait pas alors de «dommages»...

Les assureurs, a-t-il dit, ont remboursé «presque automatiquement» sur la foi des déclarations des assurés les pertes de contenu des congélateurs jusqu'à concurrence de 200 \$.

Même si Québec n'avait pas déclaré l'état d'urgence et n'a jamais ordonné l'évacuation des municipalités, l'invitation pressante faite le 13 janvier par le premier ministre Lucien Bouchard aux personnes en difficulté de quitter leur domicile a été interprétée par les assureurs comme un ordre d'éviction. Ils ont donc commencé à rembourser les dépenses de subsistance de leurs assurés qui n'avaient pas de système d'appoint ou de chauffage suffisant pour assurer leur survie au foyer.

M. Medza a presque déploré l'absence d'un ordre d'évacuation qui «aurait confirmé sans équivoque l'application de cette protection». Québec ne l'a pas fait parce que, dans les municipalités en question, les habitants de plusieurs résidences arrivaient à survivre confortablement grâce à la prévoyance des propriétaires. Les assureurs ont même accepté de rembourser une partie des frais de ceux qui se sont abrités chez des parents même s'ils n'avaient alors aucune preuve de réclamation à faire. Dans certains cas, on peut même imaginer que des personnes ont réclamé des assureurs des frais de subsistance en plus d'avoir bénéficié de l'aide gouvernementale aux sinistrés.

Le président de la commission, Roger Nicolet, a voulu savoir si les assureurs faisaient face à plusieurs contestations juridiques pour leur décision de ne pas payer pour le déglacage des toits à des fins de prévention. Le porte-parole des assureurs n'a pas précisé l'ampleur de ces contestations.

Les compagnies d'assurances, a-t-il dit, ont cependant payé pour des mesures préventives lorsque, à l'évidence, des dommages avaient été constatés. Ils convenaient alors de payer pour le déglacage afin de réduire l'ampleur des dégâts. Mais ils n'ont pas accepté de payer pour le déglacage domiciliaire que la plupart des gens ont entrepris pour éviter de lourdes factures de réparations, ce que le public a perçu comme une sorte d'obligation morale, voire contractuelle, entre l'assuré et son assureur, a dit M. Nicolet, qui y voit l'expression du comportement «d'un bon père de famille».

Et les écoles?

L'audience d'hier a par ailleurs mis en relief l'importance des écoles comme abris collectifs au Québec en cas de désastres, naturels ou pas.

Le ministère de l'Éducation et la Fédération des commissions scolaires ont fait état des services qu'ont rendus ces équipements collectifs, réquisitionnés très tôt par les autorités, ce qui n'a néanmoins pas compromis la session scolaire, reconstruite partout de fond en comble avec l'aide des syndicats.

Pour la Fédération des commissions scolaires, le système scolaire a été pris par surprise mais il a réagi comme il a pu. Les écoles ont ainsi été transformées en centres d'hébergement, en centres de jour pour les réfugiés du froid, comme animaleries, comme cuisines collectives et comme centres de distribution de vivres et de repas. Sans compter qu'on y a installé de véritables mini-hôpitaux et des infirmeries temporaires, des garderies, des dortoirs pour militaires, voire des douches collectives.

Le problème, c'est que ces bâtiments n'étaient pas équipés à ces fins et qu'il faudrait y penser, ont soutenu les commissions scolaires. Les municipalités, qui ont mis au point des plans d'urgence, n'ont à peu près jamais consulté les commissions scolaires dont elles réquisitionnent les équipements à la première alerte importante.

Il faudrait non seulement qu'on se concerte au niveau municipal avec les autorités scolaires mais qu'on choisisse ensemble les écoles qu'on va équiper pour faire face à d'éventuelles urgences, ont expliqué les représentants de la fédération scolaire.

Il faudrait au moins, ont-ils dit, équiper ces écoles de génératrices, diminuer leur dépendance par rapport à l'électricité — difficile de mobiliser le personnel si les numéros de téléphone se retrouvent dans un ordinateur inerte! —, rendre les entrées électriques compatibles avec les génératrices et même prévoir des installations pour les douches et la popote collective. Il faudrait même prévoir une façon de rémunérer les employés qui passent au régime de 18 heures par jour, avoir des listes... sur papier pour joindre enseignants et personnel administratif, voire les parents.